

ANP
**Gaïd Salah en visite
au Commandement
des Forces aériennes**

P. 24



PRÉSIDENTIELLE 2019
**La campagne des
cinq candidats
s'intensifie**

Pp 4 à 6

LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE :
**Approbation de 189 recours
concernant le dernier
mouvement des magistrats**

P. 24

NOUVEAU SOCLE CONSTITUTIONNEL POUR LES DROITS DU CITOYEN

L'exception d'inconstitutionnalité à l'épreuve de la réalité



Entrée en vigueur depuis le mois de mars dernier, l'exception d'inconstitutionnalité, prévue par la Constitution de 2016 offre au citoyen le droit de contester l'inconstitutionnalité de dispositions législatives promulguées, en saisissant le Conseil Constitutionnel. Saluée comme un pas supplémentaire dans le respect des droits de l'homme en Algérie, cette initiative constitutionnelle, devra passer par une phase de mise en fonction qui requiert la conjugaison des expertises nationales et le recours aux expériences étrangères en la matière.

P. 24

DK News

ASSURANCES :

**Le statut
d'investisseur
institutionnel de la
CAAR mis en avant**

P. 7

TINDOUF :

**L'étude du projet
d'exploitation du gisement
de fer de Ghar-Djebilet
est à sa phase finale**

P. 7

FINANCES - BOURSE

**La COSOB organise aujourd'hui
le 3^e atelier technique sur
la conformité**

P. 7

SANTÉ

**SIROPS
CONTRE
LA TOUX :
Inutiles
et à éviter**

P.p 12-13

FOOTBALL

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS :

**Mission
d'inspection
de la CAF
en Algérie**

P. 22



FAUSSES
INFORMATIONS
SUR INTERNET

**Google
décline
ses
options**

P. 10

SIDA :
**Plus
de 3.800
personnes
dépistées
dans
3 wilayas
du pays**

P. 11

PARC NATIONAL DU GOURAYA Un groupe de 140 élèves en visite à l'écomusée

Dans le cadre de ses activités de sensibilisation et d'éducation environnementales, le Parc national du Gouraya (Béjaïa), a accueilli hier un groupe de 140 élèves accompagnés de leurs encadreurs. Les écoliers ont visité l'écomusée et ont participé à une opération de plantation d'arbres au niveau de l'espace vert de la direction du parc.



TASSILI AIRLINES

Lancement d'une desserte Oran-Strasbourg en juillet 2020

Tassili Airlines (TAL) va lancer une desserte reliant Oran à Strasbourg (France) à compter du 2 juillet 2020, au titre de l'extension de son réseau régulier international, a indiqué la compagnie aérienne nationale. "Cette liaison aérienne, sera assurée chaque jeudi par des Boeings 737/800 NG, commercialisés en version bi-classes, d'une capacité de 20 sièges en classe affaires et 135 sièges en classe économique", a précisé la même source. A cet effet, les billets sont ouverts à la vente et une tarification spéciale de lancement est proposée pour le Strasbourg-Oran-Strasbourg à partir de 31.741 DA en TTC ou 280,86 euros pour un aller-retour. Les voyageurs souhaitant emprunter les vols de TAL, pourront réserver leurs billets via son interface web (www.tassilairlines.dz) et effectuer leurs achats par cartes de paiement (Visa, MasterCard ou CIB et Edahabia). Pour rappel, Tassili Airlines, filiale du groupe Sonatrach, est une compagnie aérienne nationale, spécialisée dans le transport des professionnels des hydrocarbures, qui s'est lancée dans le transport du grand public aux niveaux national et international depuis mars 2013.

ELLE SE PRODUIRA DEMAIN À 18H

Conjonction de la lune et des planètes Vénus, Jupiter et Saturne

Une conjonction de la Lune et des planètes Vénus, Jupiter et Saturne se produira demain jeudi 28 novembre à partir de 18h, ce qui promet un beau spectacle céleste, indique le Centre de recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG) dans un communiqué. "Le 28 novembre après le coucher du Soleil, vers 18h, il y aura une belle conjonction de la Lune et des planètes Vénus, Jupiter et Saturne à 12 degrés de l'horizon ouest" souligne le CRAAG dans son communiqué.



LE 3 DÉCEMBRE AU PALAIS DE LA CULTURE Salon Edu-Canada

Le Palais de la Culture Moufidi-Zakaria, abritera le 3 décembre prochain un Salon destiné aux étudiants désirant poursuivre leurs études au Canada (EDU-Canada). Plusieurs universités, écoles de langues, collèges et lycées prendront part à cette manifestation.



FONDATION CASBAH Conférence et visite guidée

La Fondation Casbah, organise ce matin à partir de 10h en son siège sis à Bab Jdid, une conférence de presse suivie d'une visite guidée dans les ruelles de cette cité historique.



LES 1^{ER} ET 2 DÉCEMBRE À CONSTANTINE Conférence sur l'innovation et l'entrepreneuriat

L'université Constantine 2 Abdelhamid Mehri, abritera les 1er et 2 décembre prochain, une conférence sur l'innovation et l'entrepreneuriat. Cet événement regroupera plus de 300 personnes entre étudiants, entreprises, chercheurs, universitaires et institutionnels.

BIBLIOTHÈQUE NATIONALE Conférence internationale sur l'hydrogène durable

Sous le patronage du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), organise aujourd'hui à la Bibliothèque nationale d'El Hamma, la 3e conférence internationale sur l'hydrogène durable. Cette conférence se penchera sur le stockage et l'utilisation de ce carburant alternatif.

AUJOUR'HUI AU CENTRE CULTUREL BACHIR MENTOURI Rencontre avec la poétesse Samia Lamara

L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise cet après-midi à partir de 14h, une rencontre avec la poétesse Samia Lamara autour de son recueil "Esquisse d'un itinéraire".

PALAIS DE LA CULTURE Présentation de la pièce «El Kheyma»

La pièce théâtrale El Kheyma (La tente), produite par la coopérative El Bahja d'Oran et mise en scène par Saïd Bouabdallah, sera présentée au public algérois ce soir à partir 18h30 au Palais de la culture Moufidi-Zakaria. L'entrée est gratuite.



▶ AFFAIRE DES CO-ACCUSÉS DE FEU FEKHAR Sept condamnations à 18 mois de prison par contumace et une à 6 mois avec sursis

Le tribunal de Ghardaïa a prononcé hier une condamnation à dix-huit mois par contumace pour sept personnes et une à six mois avec sursis pour la huitième, dans l'affaire des co-accusés de feu Kamel-Eddine Fekhar. Dans cette affaire mise en délibérée pour hier, seul le responsable du bureau du Front des forces socialistes (FFS) de Ghardaïa, Hamou Mesbah, était présent à l'audience et a écopé de six mois de prison avec sursis, tandis que les sept autres co-accusés étaient absents et ont été condamnés par contumace. Ces peines sont assorties d'une amende globale de 200.000 Dinars. Lors de l'audience du 12 novembre dernier et après les plaidoiries des avocats de la défense, le représentant du ministère public avait requis une peine de 18 mois de prison ferme avec une amende à l'encontre des huit co-accusés de feu Kamel Eddine Fekhar pour "attroupement", "contestation" et "profération de propos déplacés à l'égard de décisions de justice prises au nom du peuple". L'affaire remonte à mars dernier lorsque le tribunal criminel de Ghardaïa a condamné à dix ans de prison ferme deux individus accusés du meurtre d'un notable de la région, une sentence qui a déclenché une protestation et une remise en cause des décisions de justice ainsi que des déclarations et publications contre ces décisions sur les réseaux sociaux.

MDN Plus de 292 kg de kif traité saisis à Béchar

Une quantité de kif traité s'élevant à plus de 292 kilogrammes a été saisie par des Garde-frontières, lundi, dans la commune de Moughel, à Béchar, indique, hier, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). "Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et de la criminalité organisée et dans le sillage des efforts continus visant à contrecarrer la propagation du fléau du narcotrafic dans notre pays, des Garde-frontières ont saisi, le 25 novembre 2019, une grande quantité de kif traité s'élevant à deux (2) quintaux, (92) kilogrammes et (700) grammes, et ce, suite à une patrouille de recherche et de fouille menée dans la localité de N'sissa, commune de Moughel, wilaya de Béchar (3ème Région militaire)", précise le communiqué. Par ailleurs, des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) "ont saisi, lors d'opérations distinctes à Tamanrasset et Bordj Badji Mokhtar (6e RM), deux (2) véhicules tout-terrain, trois (3) groupes électrogènes, trois (3) marteaux piqueurs et un (1) détecteur de métaux, tandis qu'un autre détachement de l'ANP a intercepté six (6) immigrants clandestins de différentes nationalités à Ouargla (4e RM)", ajoute la même source.



▶ CHU DE TIZI-OUZOU Portes ouvertes sur le diabète

A l'occasion de la célébration de la Journée mondiale du diabète, le centre hospitalo-universitaire Mohamed-Nedir de Tizi-Ouzou, organise ce matin à partir de 9h, à l'entrée principale, une journée portes ouvertes sur cette maladie chronique qui touche plus de 14% de la population.



▶ BATNA Installation de capteur de surveillance aérobiologique

Le Centre hospitalo-universitaire (CHU) Benflis Touhami de Batna, organise aujourd'hui et demain, des journées scientifiques sur l'aéropalynologie. Ces journées seront une occasion pour le lancement à Batna du projet d'installation du premier capteur volumétrique de surveillance aérobiologique.



DROITS DE L'HOMME: Le CNDH appelle à introduire des amendements au code électoral

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) a appelé, dans son rapport annuel, à introduire des amendements dans le code électoral pour permettre au Conseil d'assurer un rôle «de contrôle et de supervision spécifique» qui diffère de celui de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).



Dans son rapport remis par son président Bouzid Lazhari au chef de l'Etat, M. Abdelkader Bensalah, le CNDH a précisé que «la plupart des institutions nationales indépendantes des droits de l'Homme à travers le monde jouissent de prérogatives en matière d'élections».

L'élection et la candidature, étant des droits politiques élémentaires, le conseil est, donc, «tenu d'apporter une contribution concernant les élections, en présentant un rapport comportant ses observations sur le processus électoral».

Dans ce cadre, le conseil a mis l'accent sur l'impératif d'une «révision de la loi portant régime électoral qui doit prévoir l'introduction du conseil national dans le processus électoral en matière de surveillance, de suivi et d'élaboration de rapports sur le déroulement de tout le processus électoral».

S'agissant de l'indépendance de la justice et la lutte contre la corruption, le conseil a insisté sur «la nécessité de revoir les statuts du Conseil supérieur de la magistrature (CSM) et confier la vice-présidence du conseil à un magistrat et non à un membre de l'exécutif», soulignant que cette démarche devrait «se faire en accordant la vice-présidence du CSM au premier président de la Cour suprême au lieu du ministre de la Justice».

«Il est temps de réfléchir sérieusement à confier à un magistrat la présidence du Conseil supérieur de la magistrature qui devrait avoir la prérogative de proposer les noms de trois magistrats, choisis suivant les normes d'ancienneté de service, dont un devant être, obligatoirement, choisi par le président de la République pour présider le CSM».

Le Conseil supérieur de magistrature devient, ainsi, «une instance représentative pleinement élue où toute désignation est écartée et dont le nombre des membres est égal à celui des magistrats au sein des tribunaux et des cours de justice». Le document a souligné, dans le même cadre, que «le principe de l'indépendance de la justice et son renforcement exige la révision des statuts du Conseil supérieur de magistrature». Par ailleurs, le rapport a rappelé que «la corruption est en violation des droits de l'Homme», relevant que «face à

une corruption répandue, il y a une abstinence à recourir à la justice, car il y a une ferme conviction que ce recours ne protégera pas les droits».

Dans de telles conditions «la police judiciaire et la justice sont soupçonnées de corruption par les justiciables qui veulent appliquer le droit à un procès juste où la loi est appliquée correctement et équitablement». «La corruption favorise l'apparition de disparités entre les individus et les catégories et attende dangereusement au principe de l'égalité, empêchant, ainsi, les citoyens et les résidents de jouir de leurs droits civiques, politiques, et socioculturels», poursuit le rapport.

Le document a affirmé également que «l'engagement total de l'Etat en matière de droits de l'Homme lui impose de mener une bataille féroce et rigoureuse contre la corruption», mettant en exergue que le CNDH était appelé, en coordination avec les organes de lutte contre la corruption, à organiser des conférences et des rencontres en vue de «sensibiliser aux risques de ce fléau sur l'économie et les droits de l'homme et d'encourager les personnes qui signalent ou dénoncent la corruption, et ce après la protection de leurs droits à la sécurité personnelle et à la liberté, la garantie des procès justes et la protection des témoins».

S'agissant de la liberté d'expression et de la presse, le rapport a rappelé que cette dernière «constitue l'un des piliers de la société démocratique et des textes constitutionnels et juridiques en Algérie», notant que les documents internationaux ratifiés par l'Etat algérien «attachent à ce droit une importance extrême».

A ce titre, il a indiqué que le nombre de titres, revues, radios et chaînes télévisées en Algérie «en est la preuve irréfutable que la liberté est concrétisée sur le terrain et se développe progressivement et efficacement en dépit de certaines contraintes conjoncturelles et objectives».

Dans ce sillage, le CNDH a appelé à «la non utilisation des moyens financiers et matériels ou autres pour imposer aux journaux et moyens de communication en général, publics ou privés, de suivre une certaine

ligne», précisant que «l'équité et l'égalité se doivent d'être le critère de traitement pour les médias en général».

Dans le même ordre d'idées, le rapport a souligné l'impératif de «distribuer la publicité publique conformément à des normes préalablement fixées», visant l'encouragement de la presse à évoluer et assurer davantage de service public, et non pas l'étouffer dans l'oeuf», mettant en exergue que la mission de distribution de cette publicité «doit être confiée à un organe créé selon la loi, composé de membres ayant des compétences professionnelles».

Le rapport a également appelé les pouvoirs publics à «ne pas se hâter dans la poursuite de journalistes qui critiquent des personnalités publiques», estimant que «quiconque s'engage dans la vie publique en vue de servir les citoyens, le pays et toutes les personnes vivant sur le territoire doit faire l'objet de contrôle des instances constitutionnelles dont le Parlement et la Cour des comptes».

Le document a mis l'accent sur «la nécessité de renforcer la protection des journalistes contre toute sorte de poursuite lors de l'exercice de ces missions», soulignant que le CNDH «ne peut pas être indulgent avec l'emprisonnement des journalistes, il faut s'éloigner de ses pratiques qui peuvent mener à la violation de la liberté d'expression».

Exhortant les médias et les journalistes à œuvrer pour «promouvoir le professionnalisme et éviter l'application de la politique du buzz», le rapport a souligné que cette tendance «ne sert pas les objectifs de l'Etat à savoir, rendre le médias une référence fondamentale dans la constitution d'une opinion publique consciente exerçant son droit de débattre des affaires politiques, économique, culturelle, sociale et autres d'une manière intelligente et responsable».

Appelant à la révision du code de l'information, et ce par l'élimination de toutes les entraves et difficultés dressées devant le développement et l'élargissement du champ de la liberté d'expression», le CNDH a mis en avant l'impérative installation de l'Autorité de régulation de la presse écrite.

SIDI BEL-ABBÈS: Renforcer le rôle de la mosquée dans la concrétisation des principes du message du 1^{er} novembre

Les participants au 3^e colloque international sur "l'islam et les questions de la société", qui a pris fin mardi à Sidi Bel-Abbès, ont plaidé pour le renforcement du rôle de la mosquée et de l'institution religieuse dans la consécration des valeurs et principes du message du 1^{er} novembre.

Lors de cette rencontre placée sous le slogan "le message du 1^{er} novembre et l'édification" avec la participation d'universitaires, imams et cheikhs de plusieurs régions du pays, l'accent a été mis sur le renforcement du rôle de l'imam dans la préservation l'identité historique de la nation et la consolidation de l'unité nationale.

Les participants estiment, dans ce sens, que le renforcement du rôle de la mosquée contribue à préserver la sécurité et la paix dans le pays, en rappelant le rôle des zaouïas et des écoles coraniques à l'époque coloniale française dans l'ancrage de la dimension authentique du peuple algérien et la résistance aux campagnes visant à annihiler l'identité.

Le directeur de wilaya des affaires religieuses et wakfs, Abdelhakim Rabiaï a soutenu que le renforcement du rôle de l'institution religieuse et des imams peut concrétiser cet objectif où l'imam contribue, en plus de la conduite des prières, à la consécration des principes et valeurs du message de novembre dans leurs dimensions spirituelle, religieuse, sociale, culturelle, politique et militaire.

Dr Sayad Meaouel, cadre au ministère des Affaires religieuses et Wakfs a abordé les valeurs civilisationnelles, culturelles et sociales du message du 1^{er} novembre 1954, appelant à tirer les leçons de ce document historique immortel.

"Ce message n'est pas un communiqué de guerre mais un pacte de paix, d'honneur et de dignité humaine", a-t-il déclaré. Les intervenants lors de ce colloque se sont concentrés notamment sur la préservation de l'unité nationale, la stabilité et la sécurité dans le pays et contrecarrer les desseins des ennemis de l'Algérie, saluant les efforts de l'Armée nationale populaire au service de la patrie et du peuple.

Le ministre des Affaires religieuses et Wakfs, Youcef Blemehdi a présidé, lundi, l'ouverture de ce colloque initié par la direction de wilaya du secteur en collaboration avec l'université "Djillali Liabès" de Sidi Bel-Abbès, la faculté des sciences humaines et sociales et le laboratoire de recherche et études prospectives dans la civilisation du Maghreb islamique.

DGSN - MÉDIAS: La Sûreté nationale veille à la sécurité des périmètres immédiats où se déroulent les rassemblements publics

La Sûreté nationale "veille à la sécurité des périmètres immédiats des infrastructures et salles où se déroulent des rassemblements et réunions publiques", a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), relevant toutefois que le service d'ordre à l'intérieur de ces lieux "demeure de la compétence des organisateurs".

"Il importe de souligner que la Sûreté nationale en tant qu'institution républicaine agit conformément aux dispositions légales en vigueur, en particulier celles régissant les dispositifs de protection des personnes et des biens, à l'occasion des rassemblements et réunions publiques, en veillant à la sécurité des périmètres immédiats des infrastructures et salles dédiées, ainsi qu'à celle des animateurs et publics concernés. Toutefois, le service d'ordre à l'intérieur de ces lieux demeure de la compétence des organisateurs desdites activités", précise la même source.

Dans ce sens, la DGSN a apporté un démenti à une information rapportée par "trois quotidiens nationaux ayant inséré dans leurs livraisons du 26 novembre 2019, des contenus calomnieux, prétendant que les services de police ont interdit à des journalistes, de couvrir un meeting animé par un candidat à la présidentielle du 12 décembre 2019".

Assurant qu'il s'agit de "propos diffamatoires et dénués de tout fondement", la DGSN "dénonce le recours de certains malintentionnés, qui usent de subterfuges incohérents et contraires à toute éthique, pour tenter de troubler l'ordre et perturber le déroulement de réunions publiques autorisées, en se dissimulant derrière la notoriété que leur confère leur statut professionnel, ignorant le préjudice causé tout d'abord au noble métier qu'ils altèrent et à un droit du citoyen consacré par la Constitution", conclut le communiqué de la DGSN.

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

Les candidats promettent des «mesures d'urgence» pour réformer l'économie

Les cinq candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain proposent dans leurs programmes respectifs de «réformer l'économie nationale» par des méthodes, certes, différentes mais qui procèdent toutes de leur engagement à prendre des «mesures d'urgence» pour asseoir un nouveau modèle économique à même de mettre fin à des décennies d'économie de rente au profit d'une économie libre, diversifiée et sociale à la fois.

A travers son «programme d'urgence économique nationale», le président du parti Talaie El Hourriyet propose des solutions d'urgence pour faire face à l'effondrement économique dans le cadre d'un «nouveau modèle économique» qui consacre le principe d'une «économie sociale de marché» favorisant la création de richesses tout en garantissant sa répartition équitable.

Le nouveau modèle économique qu'il propose est fondé sur la redéfinition du rôle de l'Etat dans l'économie nationale comme régulateur de l'activité économique et garant de la répartition équitable des recettes. Selon ce modèle, l'Etat veille sur les équilibres macroéconomiques tout en se retirant progressivement des activités non stratégiques et à faible valeur ajoutée pour se concentrer sur les activités à coût élevé qui ne sont pas assurées par les investisseurs privés, ainsi que sur les activités à forte rentabilité sociale et celles à risque.

M. Benflis compte accompagner ce modèle par la mise en place d'un programme de réformes structurelles associant tous les partenaires. Le programme économique voulu par le secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Azzedine Mihoubi, repose, quant à lui, sur une réforme «globale» conduite par des compétences nationales qui auront pour mission principale de redresser la situation économique du pays.

Dans cette optique, M. Mihoubi propose la création d'un ministère de l'économie regroupant les départements ministériels des finances, de l'industrie, de la prospective, du commerce et de l'économie numérique.

Par l'application de «mesures d'urgence» en faveur de la relance économique au titre d'un programme de réformes structurelles, le prétendant à la magistrature suprême entend atteindre une croissance économique annuelle de 5% et rétablir les équilibres macroéconomiques à l'horizon 2021.

Ces mesures s'appuient sur une politique globale de soutien aux PME avec la décentralisation de la décision économique au bénéfice des collectivités locales.

Selon la vision de M. Mihoubi, le rôle des ministères se limiterait à l'élaboration des choix stratégiques de l'Etat alors que les élus locaux et l'administration territoriale prendraient en charge la définition, la mise en œuvre et la gestion des programmes de développement.

Le candidat s'engage, par ailleurs, à soumettre le Gouvernement à une évaluation semestrielle en termes de performance économique et de gouvernance.

A son tour, le président du Mouvement Binaa, Abdelkader Bengrina propose un «nouveau modèle économique» devant être «libre et social» et qui sera adopté après la conclusion d'un pacte socioéconomique issu d'ateliers de dialogue national auxquels prendront part toutes les compétences.

Érigé en un cadre d'orientation des réformes devant être engagées, ce pacte sera élaboré avec l'association de l'ensemble des acteurs politiques et économiques des secteurs, public et privé, de la société civile et de l'élite nationale, lesquels acteurs définiront les choix socioéconomiques du pays pour sortir de la crise économique et s'affranchir de la dépendance structurelle aux hydrocarbures.

A court terme (2020-2021), le candidat Bengrina propose des «mesures d'urgence» et des «mécanismes minutieux» pour régler les dysfonctionnements économiques, tandis qu'à moyen terme (2020-2024), les efforts seront axés sur la définition des orientations et des choix généraux du système socioéconomique sur la base desquels seront lancées des réformes structurelles reposant sur la hiérarchisation des priorités et la dynamisation des énergies matérielles et humaines.

Le programme de M. Bengrina ambitionne, également, de réaliser une économie concurrentielle «productive et diversifiée» ciblant une réduction du taux de chômage à moins de 8% et la réalisation d'une croissance d'une moyenne de 5 à 7% au cours des cinq prochaines années.

M. Abdelmadjid Tebboune, candidat indépendant à la prochaine Présidentielle, propose, lui aussi, de mettre en place «un nouveau modèle économique» basé sur la diversification de la croissance et l'économie de la connaissance, mais également une nouvelle politique de développement hors hydrocarbures qui repose sur la valorisation de la production nationale manufacturière agricole, industrielle et de service par l'incitation fiscale et la limitation des importations.

A travers son programme électoral incluant «54 engagements pour une nouvelle République», M. Tebboune promet d'asseoir une nouvelle politique d'industrialisation orientée vers la micro, petite et moyenne industrie, de multiplier les start-up, orienter la consommation nationale et la commande publique vers cette production, de favoriser l'émergence d'une nouvelle génération d'entrepreneurs et de réviser totalement la politique CKD et SKD pour garantir une intégration élevée dans ce domaine.

Il s'engage, par ailleurs, à lancer de grands projets structurants pour la consolidation des réseaux ferroviaires et des autoroutes, et à renforcer le rôle économique des collectivités locales dans le développement et la diversification de l'économie nationale en leur permettant de participer activement dans l'effort de transition vers une économie diversifiée.

Ayant pour slogan «Le peuple décide», le programme du prétendant à la magistrature suprême, Abdelaziz Belaid, repose sur la restructuration des secteurs économique, commercial et financier en fonction de la compétitivité exigée, en se basant sur les atouts nationaux et en donnant la chance à l'élite et à l'université algérienne.

Il sera question également, en cas de victoire, de présenter périodiquement les bilans des activités économiques de l'Etat pour pouvoir évaluer son rendement en toute objectivité, et d'éradiquer complètement l'économie rentière à l'origine de la prodigalité socioéconomique et l'épuisement du Trésor. M. Belaid propose, entre autres, la création d'une instance gouvernementale spéciale à la communauté algérienne établie à l'étranger en intégrant, également, dans le plan national de réforme économique et commerciale.

APS

Appel au vote et lutte contre la violence à l'égard des femmes évoqués au 9^e jour de campagne

La nécessaire mobilisation populaire pour un vote massif à l'élection présidentielle du 12 décembre, la lutte contre la violence à l'égard des femmes et l'amélioration du pouvoir d'achat des citoyens ont été largement évoqués lundi lors des meetings des candidats, au neuvième jour de la campagne électorale.

Le candidat indépendant Abdelmadjid Tebboune a promis, lors d'un meeting à Oran, de revoir les salaires de la classe ouvrière en vue de «mettre fin à leur misère et de garantir la dignité» de toutes les catégories du peuple, s'engageant, à ce propos, à exonérer «les personnes à faibles revenus des impôts».

Détaillant le contenu de son programme économique, M. Tebboune a indiqué qu'il verrait au «développement du secteur de l'industrie et au relèvement du taux d'intégration de la production nationale en matière d'investissements étrangers», afin de contribuer à «la réduction du taux de chômage».

Dans un second meeting à Sidi Bel Abbès, M. Tebboune s'est engagé à réaliser un développement harmonieux de toutes les régions du pays et veiller à une répartition «juste» des richesses du pays.

Le candidat Ali Benflis a appelé depuis El Bayadh à «la mobilisation» en vue d'assurer une présidentielle régulière et décisive pour l'avenir de l'Algérie.

Soulignant que la «crise que traverse l'Algérie est liée à la légitimité», M. Benflis a appelé «l'ensemble des Algériens à la mobilisation pour une élection présidentielle régulière et transparente dans l'objectif d'assurer la ci-



toyenneté et la souveraineté».

Le président du parti Talaie el Hourriyet a réitéré, par ailleurs, son engagement d'examiner, s'il était élu président de la République, les dossiers relatifs à l'amélioration du pouvoir d'achat et des subventions en concertation avec les différents partenaires, refusant, cependant, de donner des promesses «irréalistes» aux Algériens.

Concernant le découpage administratif, M. Benflis a souligné que ce dossier «sera étudié conformément à la culture de l'Etat, en faisant recours aux experts et spécialistes en la matière afin d'éviter toute disparité».

Abdelkader Bengrina, président du Mouvement el Bina, a insisté au cours d'un meeting à M'sila sur la nécessité que le scrutin présidentiel soit entourée de «toutes les garanties de régularité, de transparence et non entaché par aucune forme de fraude».

Il a cité parmi les conditions de réussite de la pro-

chaine consultation électorale «la poursuite des revendications nationales du Hirak et que l'Autorité nationale indépendante des élections joue pleinement son rôle de contrôle».

Tout en exprimant son regret total de toute ingérence étrangère dans les affaires intérieures de l'Algérie, M. Bengrina a affirmé dans le même temps: «nos revendications notre droit à la liberté et la démocratie et que le peuple décide de son destin sans aucune tutelle».

Au cours d'un deuxième meeting à Barika (Batna), M. Bengrina a soutenu que les marches populaires qui ont commencé le 22 février portaient des revendications politiques nationales sur lesquelles le peuple et l'armée étaient d'accord», ajoutant que «celui qui veut les diviser n'a pas de place en Algérie».

Le candidat Azzedine Mihoubi s'est engagé, pour sa part, s'il était élu à la magistrature suprême, à ce que des lois «rigoureuses» soit pro-

mulguées pour lutter contre toutes les formes de violence que subissent les femmes.

Dans un meeting animé à Oran, le secrétaire par intérim du Rassemblement national démocratique (RND) a souligné, à l'occasion de la Journée mondiale de la lutte contre la violence à l'égard de la femme, que «toutes les formes de violence dont la femme est victime sont rejetées et inacceptables dans notre société musulmane».

Il a promis, dans ce cadre, d'augmenter de «200%» l'allocation versée aux femmes au foyer eu égard au rôle qu'elle assurement dans l'éducation des enfants, ainsi que l'allocation perçue par les personnes aux besoins spécifiques.

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a salué, lundi, la position des cinq candidats à la présidentielle ayant rejeté toute ingérence étrangère dans les affaires internes du pays et indiqué que le scrutin du 12 décembre prochain se déroulera sans observateurs étrangers.

Le chargé de l'information à l'ANIE, Ali Draa, a déclaré que «l'Algérie s'est dotée d'une Autorité indépendante qui joue pleinement son rôle et n'a pas besoin d'une autre autorité ou d'observateurs pour se substituer à elle».

La presse nationale met en avant la réponse du gouvernement au Parlement européen et la campagne électorale

La réponse du gouvernement au Parlement européen sur la proposition d'un de ses membres de tenir une réunion consacrée à la situation en Algérie et le suivi de la campagne électorale des candidats à la présidentielle ont fait l'objet de la «Une» de plusieurs titres de la presse nationale parue hier.

Dans son éditorial «un objectif stratégique», le quotidien El Moudjahid a souligné que la situation politique actuelle du pays fait courir les risques d'affaiblissement et de marginalisation sur le plan international et l'expose aux aléas d'un état de vulnérabilité fortement préjudiciable pour son présent et pour son devenir.

Il a estimé qu'il ne faut donc pas s'étonner de le voir insister sur la nécessité d'élire, dans les délais impartis un président de la République légitime et disposant de coudées franches pour appliquer son programme électoral, destinés à répondre aux préoccupations de ceux qui lui ont accordé leurs suffrages.

El Moudjahid a également consacré une grande partie de sa «Une» aux activités des candidats à la présidentielle qui sillonnent depuis plus d'une semaine les différentes wilayas du pays pour convaincre le citoyen de participer au scrutin, ainsi que la réponse du ministre de la Communication, Porte-parole du gouvernement au Parlement européen qui envisage de tenir une réunion consacrée à la situation en Algérie.

Le quotidien Ed Diwan a, lui aussi, préféré dédier sa «Une» à la présidentielle 2019, mettant en exergue les différents thèmes choisis par les candidats dont la jeunesse, et ce, tout en consacrant un article sur leurs promesses, à travers leurs programmes électoraux, ayant trait aux nouvelles mesures qui visent la réduction de la pression fiscale au profit des petites entreprises et du simple citoyen.

Le quotidien francophone est aussi

revenu dans sa première page sur la réponse du gouvernement au Parlement européen, réaffirmant que «l'Algérie n'admet aucune tentative d'ingérence dans ses affaires internes».

Le quotidien Le Temps d'Algérie a dédié notamment dans sa «Une» à la réaction du gouvernement et du président du Conseil national des droits de l'Homme, Bouzid Lazhari au Parlement européen, sans occulter d'évoquer les promesses «économiques» des candidats, qui peinent, selon lui, à convaincre le citoyen d'aller voter.

Pour Le Temps d'Algérie, alors qu'ils sont de «plus en plus rejetés par la population, en témoignent les marches anti-élection», les candidats continuent de promettre monts et merveilles à leur partisans.

Dans son éditorial, le quotidien Liberté s'est attardé sur le verdict prononcé à l'encontre des détenus du Hirak par le tribunal de Sidi M'hamed.

Il a également consacré sa «Une» au projet de résolution du Parlement européen sur l'Algérie et sur les activités des candidats à la présidentielle, mettant en exergue, le mécontentement de la population de Lakhdira quant à la venue de Abdelkader Bengrina dans la région et l'arrestation de quatre personnes qui ont été, par la suite, relâchées, lors du meeting d'Abdelmadjid Tebboune.

Le quotidien El-Watan a, quant à lui, focalisé sa «Une» sur la crise politique et la campagne électorale, soulignant dans un commentaire que «jamais une campagne électorale, de surcroît présidentielle, n'a connu un sort aussi incertain que celle que mène, en ce moment, les cinq prétendants à la magistrature suprême».

Pour sa part, le quotidien arabophone Echourouk s'est attardé sur les différentes réactions prononcées à l'encontre du Parlement européen.

Il a, en effet, consacré plusieurs articles critiquant la proposition d'un par-

lementaire européen de tenir une réunion consacrée à la situation en Algérie.

Outre la déclaration du porte-parole du gouvernement et du président du Conseil national des droits de l'Homme, Echourouk est revenu sur les promesses des candidats à la présidentielle pour les citoyens s'ils venaient à voter pour eux, mettant leur cheval de bataille, la femme et la jeunesse.

Le quotidien El Bilad, a écrit également sur la réaction algérienne par rapport à la position du Parlement européen ainsi que sur les différents meetings des postulants à la magistrature suprême relevant que les dossiers salaire, logement et la femme étaient présents en force dans leurs discours au même jour de la campagne électorale.

Dans un commentaire, ce même quotidien souligne que le candidat se trompe s'il croit que s'attaquer à son adversaire lui permet de gagner encore plus de voix.

Bien au contraire, celle-ci pourrait, lit-on dans le commentaire, se transformer à une campagne au service de l'autrui.

Pour sa part, le quotidien El Massa n'a pas manqué au rendez-vous, en consacrant sa «Une», entre autres, aux activités des candidats à la présidentielle qui tentent de convaincre, à travers des discours prononcés dans des meetings, le citoyen d'aller voter en force le 12 décembre et à la réponse du gouvernement au Parlement européen.

«50 milliards de dépenses dans la campagne... et rendre compte par des factures», est le titre choisi par le quotidien Ennahar, se référant à la déclaration du chargé de la communication de l'ANIE, qui a indiqué que chaque candidat devra justifier les sommes dépensées lors de la campagne électorale et que l'élection présidentielle se tiendra à la date prévue, sans oublier de souligner que l'Autorité est prête pour organiser le deuxième tour s'il y en a.

PRÉSIDENTIELLE 2019 : 9^e jour de la campagne électorale

Belaid s'engage à unifier les efforts des Algériens au service du pays

Le candidat du Front El-Moustakbel à la présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelaziz Belaid, s'est engagé, lundi depuis Boumerdes, à unifier, en cas de victoire au scrutin, les efforts des Algériens à l'intérieur comme à l'extérieur «au service du peuple et du pays». Affirmant que «l'Algérie a besoin de tous ses enfants tant ceux de l'intérieur que ceux établis à l'étranger», le candidat à la magistrature suprême a appelé, lors d'un meeting populaire à la salle des conférences du Centre islamique de Boumerdes, à «la contribution de tout un chacun à la réussite du prochain scrutin, et partant à sortir de la crise

qu'il traverse». Il a ajouté que son programme électoral «accorde un intérêt particulier à l'individu algérien, que ce soit à l'intérieur ou à l'étranger, et ce à travers la réhabilitation de ses compétences et l'ouverture de la voie devant lui pour le travail et la créativité». Il a souligné, dans ce sens, que son programme avait été pensé «en focalisant sur la morale et l'élément humain en tant que véritable capital de toute nation ou pays, que force et partenaire essentiel dans l'édification des sociétés et la création de richesses». M. Belaid s'est engagé, à cette occasion, à mettre en place, s'il était élu, «un contrat avec le peuple», en vue de son association

à toutes les questions et décisions relatives à son devenir à travers un référendum national, car il (le peuple) est, a-t-il dit, «le socle du pouvoir». Evoquant la situation de la femme, il a affirmé qu'elle est le pilier de la société et nul ne peut nous donner des leçons en matière de son respect et sa protection», précisant que son programme prévoit une allocation pour la femme au foyer. «Si je suis élu à la tête du pays, je m'engage à ouvrir un dialogue avec toutes les parties et les acteurs politiques, quelles que soient les divergences ou les obédiences», a-t-il déclaré ajoutant que «le plus important est le consensus sur les constantes fonda-

mentales, à l'instar de l'unité du peuple et l'intégrité territoriale». Concernant la wilaya de Boumerdes, il a estimé que ce qui y a été réalisé depuis l'indépendance dans les divers domaines «témoigne du niveau de développement atteint par le pays tout entier, notamment sur le plan de l'urbanisme, de la technologie, du tourisme et de l'agriculture». Expliquant que son programme électoral «focalise sur le développement de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire outre la promotion du tourisme», il a indiqué que la wilaya de Boumerdes étant l'une des wilayas pionnières en la matière, il oeuvrera à en faire une locomotive et un pôle na-

tional. Le candidat du Front El-Moustakbel pour qui le secteur agricole notamment, la filière oléicole, «relevent de la souveraineté nationale», s'est engagé à développer et à promouvoir ce domaine et à faciliter l'exportation de ses produits. Il s'agit, a-t-il dit de «la meilleure ressource qui pourrait substituer aux hydrocarbures». Après avoir rappelé l'importance du prochain rendez-vous électoral pour le peuple et l'Etat, le candidat à la magistrature suprême a appelé les Algériens à l'accompagner dans son programme électoral dans le but d'édifier une Algérie nouvelle et aller, ainsi, vers la nouvelle République attendue par tout un chacun.

Benflis plaide depuis Béchar pour un dialogue sincère et transparent

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Ali Benflis a plaidé, lundi depuis Béchar, pour une politique de dialogue basée sur «la sincérité et la transparence», rejetant «les règlements de comptes».

Lors d'un meeting populaire animé à la maison de la Culture «Kadi Mohamed», au 9^e jour de la campagne électorale, M. Benflis a dit croire à une «politique de dialogue avec toutes les catégories en toute sincérité et transparence, pour répondre à leurs revendications, en tenant compte de la situation financière du pays», soutenant que les promesses irréalistes ne reflètent point «la culture de l'Etat» qu'il défend. Soulignant l'impératif d'être à l'écoute de toutes les opinions, le candidat du parti Talaie el Hourriyet a dit respecter l'opinion de ceux qui s'opposent à la tenue

de la Présidentielle, affirmant que «l'amour de l'Algérie est le dénominateur commun aux partisans et opposés à l'élection».

Il a rejeté, dans ce sens, toute politique de «règlement de comptes», d'autant que le prochain président, a-t-il argué, sera le président de tous les Algériens, loin de toute autocratie».

Affichant son soutien à la Présidentielle qui est «le chemin le plus court pour une sortie de crise», le prétendant à la magistrature suprême, a mis en garde contre «le maintien du statu quo qui ne fera que perdurer la crise».

M. Benflis a évoqué les principaux volets de son programme électoral, visant à «unifier la parole des Algériens, à recouvrer la légitimité des institutions et à édifier une économie avec des mains propres, sans oublier les catégories vul-

nérables qui doivent bénéficier d'une attention particulière».

Parmi les propositions d'urgence politique, le candidat Benflis a cité la définition des prérogatives du Parlement et la dynamisation de son rôle de contrôle, en veillant à la séparation des pouvoirs, soulignant que «des parlementaires ne jouiront de l'immunité que dans le cadre de leur travail, et sera levée en dehors de ce cadre».

Le candidat s'est engagé à mettre en place «une justice indépendante qui protège le peuple et ses biens», une «presse publique libre qui traduit les aspirations du peuple et ses revendications et une presse privée professionnelle». Benflis a mis l'accent sur la nécessité d'édifier «une économie de marché qui consacre la libre initiative et annule la politisation de l'acte écono-

mique, en veillant à la garantie du caractère social de l'Etat». Le président de Talaie el Hourriyet a évoqué les jeunes qui ont choisi «l'émigration dont des compétences et des diplômés qui ont percé à l'étranger, tandis que leurs espoirs avaient été brisés dans leur pays», fustigeant les anciennes pratiques qui ont consacré «la scission, la fraude, le régionalisme et l'injustice».

S'agissant du mouvement de protestation lancé par la famille de l'éducation, M. Benflis a affirmé que «la grève des enseignants est un acte responsable, car elle prend en compte l'intérêt des élèves, ainsi que leurs revendications légitimes (enseignants)», soulignant que «le dialogue constructif est à même de trouver une solution à ce problème. Evoquant les affaires locales de la wilaya de Béchar, le candidat à la présidentielle

a salué la lutte des habitants de la région durant la glorieuse Guerre de libération nationale et ses héros à l'instar du Colonel Lotfi, tombé en martyr dans cette ville. Il a exposé, en outre, les problèmes auxquels les habitants de la wilaya de Béchar sont confrontés, notamment l'approvisionnement en eau, l'amélioration de la situation des secteurs de la santé et de l'éducation, outre le nécessaire accompagnement de l'Etat aux agriculteurs. Outre la réalisation de nouvelles routes et voies ferrées, d'un pôle industriel et universitaire et le développement du secteur touristique, M. Benflis a promis d'accorder aux compétences de la wilaya des postes de responsabilités, soulignant, dans ce sens, que le dossier du découpage administratif est «essentiel et urgent» notamment pour la wilaya de Béchar».

Bengrina met en avant l'importance d'une élection régulière et transparente

Le candidat à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelkader Bengrina, a mis en avant, lundi à M'sila, l'importance de l'organisation d'une élection régulière et transparente.

S'adressant aux citoyens à la commune de Berhoum (M'sila), lors d'un meeting dans le cadre du 9^e jour de sa campagne électorale, M.

Bengrina a détaillé cinq conditions pour la réussite de la prochaine échéance électorale, prévue le 12 décembre 2019, à savoir «que le Hirak

des millions de citoyens se poursuive avec ses revendications nationales, que l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) s'acquitte véritablement de ses missions de surveillance des élections et de garantie de leur régularité, que le 8^e pouvoir (la presse) rapporte la réalité de la rue dans tous ses détails, que le peuple signe, le 12 décembre prochain, un élan populaire vers les urnes, et le plus important que l'institution de l'Armée continue son travail pour la sécurisation du processus électoral». Réagissant aux citoyens

opposés à la tenue de l'élection, et qui se sont rassemblés à Lakhdaria (Bouira) et à Bordj Ghedir (Bordj Bou Arreridj), M. Bengrina a déclaré que «la violence verbale engendre la violence physique, et nous ne voulons pas d'un retour aux années de la décennie noire».

Mettant en garde contre l'ingérence étrangère qui guette notre pays, le candidat du Mouvement El-Bina a ajouté «nous ne voulons pas être la Libye, la Syrie ou un quelconque autre pays des victimes de l'ingérence étrangère». Il a ajouté, dans ce sens, que «ceci ne si-

gnifie nullement que nous acceptons l'injustice, la fraude et la répression des libertés, ni que nous sommes contre la démocratie et les droits de l'Homme, mais que nous réclamons notre droit à la liberté et à la démocratie».

Il a précisé, à ce propos, avoir réaffirmé, lors de sa rencontre avec les ambassadeurs d'Allemagne, de Belgique et de Hollande, que «nous n'acceptons aucune ingérence dans nos affaires internes». Certes, il y a les relations diplomatiques et les échanges, mais l'intérêt de l'Algérie prime sur

toutes les considérations», rappelant que «le Parlement européen ne s'est pas manifesté lorsque des millions d'Algériens sont sortis exiger le départ de Abdelaziz Bouteflika et contre la corruption». Exhortant la population de la commune de Berhoum et tous les Algériens à aller aux urnes le 12 décembre prochain pour choisir le président «le plus apte à diriger le pays en cette période, car la transition ne servira pas le pays», saluant la maturité des Algériens quant à l'importance de l'élection présidentielle.

Pas de place en Algérie pour ceux qui veulent séparer l'armée et le peuple (Bengrina)

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelkader Bengrina a affirmé, lundi à Barika (Batna), que les marches populaires pacifiques déclenchées le 22 février dernier, «portaient des revendications politiques nationales approuvées par l'armée et le peuple», ajoutant qu'il «n'y a pas de place en Algérie pour ceux qui veulent séparer l'armée et le peuple». Lors d'un meeting populaire animé au 9^e jour de la campagne électorale, M. Bengrina a indiqué que les

marches populaires lancées le 22 février portaient des revendications politiques nationales unies en un seul front, cautionné par le peuple et l'Armée», ajoutant qu'il n'y a pas de place, en Algérie, pour les «traîtres» et les «suppôts» qui veulent séparer le peuple et l'armée.

En dépit de nos divergences, nous demeurons loyaux à notre patrie, a-t-il assuré, ajoutant que celui qui attente à la crédibilité de l'armée est un traître et ignore que nous devons conscienti-

ser. «Nous n'utilisons pas la violence contre quiconque. Celui qui incite les citoyens contre nous comme ce fut le cas à Lakhdaria et Bordj El Ghedir, n'a qu'à venir nous convaincre de son projet», a-t-il ajouté.

«Le boycott de l'élection sert les intérêts de certaines parties qui veulent que la bande reste et faire oublier le hirak populaire pour que sortent ceux qui sont en prison».

Nous ne blâmerons personne sur son opinion, chacun à sa propre ap-

proche mais nous devons dialoguer ensemble», a-t-il soutenu.

«L'Algérie est notre patrie à tous, dans laquelle tout un chacun milite et exprime son opinion sans que personne ne le lui interdise».

Celui qui attente à une personne en scandant un langage hostile ou en brandissant une pancarte ne représente pas le hirak populaire», a-t-il affirmé, indiquant qu'il «est en parfaite connaissance de la situation du pays et des problèmes dont souffrent les Algé-

riens». D'autre part, Bengrina a tenu à souligner que Barika «mérite d'être érigée en wilaya déléguée», ajoutant qu'il est conscient des souffrances de sa population. «Je suis au service de tous les Algériens, avec mon programme qui sortira l'Algérie de la crise qu'elle vit», a-t-il dit. Des citoyens se sont rassemblés dans les rues de Barika, entre partisans et opposés à la tenue de la présidentielle. Certains ont même scandé des slogans appelant au départ de tous les symboles de l'ancien régime.

Mihoubi promet des lois «rigoureuses» face aux violences faites aux femmes

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre, Azeddine Mihoubi, s'est engagé, lundi à Oran, à promulguer des lois «rigoureuses» pour sanctionner toutes les formes de violence exercées contre la femme, s'il sera élu président de la République. M. Mihoubi a promis, lors d'un meeting animé à la salle omnisports de Bir El Djir à l'occasion de la 9^e journée de la campagne électorale, que s'il sera élu président de la République, il oeuvrera à la promulgation

de lois «rigoureuses» sanctionnant toute personne qui use de violence contre une femme. A l'occasion de la journée mondiale de lutte contre la violence faite aux femmes célébrée le 25 novembre de chaque année, il a déclaré que «toutes les formes de violence contre la femme sont rejetées et inacceptables dans notre société musulmane». Par ailleurs, Azeddine Mihoubi s'est engagé à relever à «200%» la pension de la femme au foyer en recon-

naissance à ses efforts d'éducation des enfants, et d'accorder des pensions supplémentaires aux handicapés.

A la famille footballistique, le candidat à l'élection présidentielle a promis de mettre le MC Oran, «qui a tant donné au football algérien», sous tutelle d'une société nationale.

D'autre part, il a insisté sur l'importance de «la réussite de la 1^{re} édition des Jeux méditerranéens qui abritera Oran en 2021 pour permettre un rayon-

nement de l'Algérie en Méditerranée et à l'échelle internationale. Azeddine Mihoubi a fait savoir, sur un autre registre, qu'un intérêt «spécial» était accordé à l'habitat précaire et indécant dans la wilaya d'Oran pour permettre aux familles défavorisées d'accéder à des habitations et logements décentes, soulignant la nécessité de maintenir la formule du logement social en organisant le soutien et son orientation au profit des couches nécessiteuses et

au bas revenu. Le candidat à l'élection présidentielle s'est déclaré également pour l'encouragement de la location de l'habitat géré par l'Etat en accordant des pensions de location aux démunis, en plus de l'augmentation à un million de dinars du soutien accordé à l'habitat rural. «Il n'y aura pas de poursuites judiciaires contre les jeunes bénéficiaires de projets soutenus par l'Etat en cas de faillite», a-t-il assuré par ailleurs.

Tebboune s'engage à réaliser un équilibre économique «intégré» à travers tout le pays

Le candidat indépendant à l'élection présidentielle du 12 décembre, Abdelmadjid Tebboune, a promis, lundi à Sidi Bel Abbès, s'il est élu président de la République, «une distribution équitable des richesses» et la réalisation «d'un équilibre économique intégré» à travers toutes les régions du pays.

Lors d'un meeting populaire animé à la maison de la culture de la wilaya de Sidi Bel Abbès, au 9^e jour de la campagne électorale, placée sous le

slogan «Engagés pour le changement, capables de le réaliser», M. Tebboune a précisé que le programme qu'il appliquera, si le peuple le cautionne, «réalisera un équilibre économique intégré à travers toutes les régions du pays pour résorber le chômage et rattraper le retard accusé dans ces régions».

Le candidat Tebboune s'engage à distribuer «équitablement les richesses du pays sur les populations des quatre

coins du pays». Il a promis également d'encourager les jeunes universitaires à la création de richesses, soulignant que «70 % de son programme électoral est destiné aux jeunes» auxquels il transmettra le flambeau à tous les niveaux». M. Tebboune a promis «l'éradication de la corruption et la poursuite en justice des personnes impliquées dans le détournement des deniers publics», outre la lutte contre l'emprise de l'argent sale sur la politique et les

élections pour «l'émergence de nouvelles compétences sur la scène politique». Le candidat s'est engagé «à ne pas recourir aux poursuites judiciaires» à l'encontre des jeunes dont les projets, financés par l'Etat dans le cadre de l'emploi de jeunes, ont échoué», affirmant, dans ce sens, que «sa vision pour la résolution de la crise politique et économique s'appuie sur le dialogue avec toutes les parties, la moralisation de l'action politique et la gestion des

affaires publiques». Il a promis, en outre, de «régler tous les problèmes des retraités de l'Armée nationale populaire (ANP)». Saluant la sagesse du Haut Commandement de l'ANP dans la sauvegarde du pays et du peuple, M. Tebboune a appelé à participer massivement au prochain scrutin, prévue le 12 décembre 2019, afin d'élire le président de la République, tout en respectant les opinions de ceux qui s'opposent à la tenue de la Présidentielle.

PRÉSIDENTIELLE 2019 :

10^e jour de la campagne électorale

L'ANIE lance le processus d'accréditation des journalistes

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a lancé, mardi, le processus d'accréditation des journalistes pour la couverture de l'élection présidentielle prévue le 12 décembre prochain, a indiqué un communiqué de l'organe.

Le dernier délai de réception des demandes est fixé au 2 décembre 2019, précise la même source. L'Autorité nationale indépendante des élections appelle l'ensemble des médias audiovisuels, des organes de presse et des sites électroniques nationaux d'information à se rapprocher de ses structures au niveau du Palais des Nations à Club-des-Pins, afin de soumettre la liste des journalistes que ces médias souhaitent accréditer pour la couverture de l'élection présidentielle le jour du scrutin. Le processus d'accréditation des journalistes est désormais lancé au sein de l'ANIE et des équipes dédiées à cette opération sont "d'ores et déjà à pied d'oeuvre" afin de recevoir les demandes d'accréditations des différents médias, informe l'ANIE.

"L'ANIE se saisit de l'espace de ce communiqué pour rappeler à l'ensemble des médias, dans le cadre de la mission pour laquelle ils seront accrédités, la nécessité de respecter les engagements éthiques pris dans le cadre de la charte éthique approuvée et signée par toutes les parties", est-il souligné.

21 médias étrangers accrédités (ANIE)

Vingt-et-un médias étrangers de pays asiatiques, européens arabes et africains ont été accrédités pour la couverture de l'élection présidentielle du 12 décembre prochain, a indiqué, mardi, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) dans un communiqué.

"L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a procédé, à ce jour du 25 novembre 2019, à l'accréditation de médias étrangers ayant émis le souhait de couvrir l'élection présidentielle du 12 décembre 2019", précise la même source. L'ANIE ajoute qu'"au jour d'aujourd'hui, 21 médias étrangers ont été accrédités représentant des pays asiatiques, européens, arabes et africains".

Tout en rappelant que le dernier délai de réception des demandes est le 2 décembre, l'Autorité souligne qu'"elle continue de recevoir et traiter les demandes d'accréditations de médias étrangers dans le cadre de ses missions".

EL-BAYADH : Marche pacifique de soutien à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain

Des citoyens de la wilaya d'El Bayadh sont sortis, mardi après midi, dans une marche pacifique pour soutenir la tenue de l'élection présidentielle le 12 décembre prochain, a-t-on constaté.

Lors de cette marche, qui s'est ébranlée de la bibliothèque principale sillonnant différentes artères de la ville arrivant à la pace du 1er novembre, les participants ont scandé des slogans insistant sur la nécessité du déroulement des élections à leur date prévue. Les marcheurs brandissant le drapeau national, ont retenti entre autres slogans, "Pas de solutions sans vote", "Tous pour les élections", "Les jeunes pilier du pays avec les élections".

Les citoyens venus de plusieurs communes de la wilaya représentant différentes couches sociales et la société civile ont valorisé également le rôle de l'ANP dans la protection du pays et la préservation de sa stabilité, en scandant "Djeich Chaab khawa khawa", tout en exprimant également leur rejet de toute forme d'ingérence étrangère dans les affaires intérieures du pays.

APS

On ne peut pas construire de véritables institutions sans l'élite universitaire (Belaid)

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Abdelaziz Belaid, a indiqué mardi à Alger que le pays "a besoin de son élite, notamment universitaire" pour construire de véritables institutions, s'engageant à donner la chance aux diplômés universitaires de prendre part à cette entreprise.

Dans une allocution devant les étudiants venus assister au meeting qu'il a animé à la salle omnisports de Zéralda, M. Belaid s'est engagé à "donner la chance aux diplômés universitaires de prendre part à la construction des institutions de la nouvelle République", soulignant que l'Algérie "a besoin de son élite plus que tout".

Précisant que l'Algérie avait besoin, dans la conjoncture actuelle, d'hommes loyaux et sincères, le candidat du Front El-Moustakbal a estimé que le pays "ne trouvera pas plus nationalistes que les étudiants qui n'ont pas hésité à participer au Mouvement national en décidant un

certain 19 mai 1956 d'abandonner les bancs de l'Université et des lycées pour rejoindre les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN)".

Selon lui, le projet de République qu'il ambitionne de réaliser en cas de victoire à la présidentielle du 12 décembre "ne saurait se concrétiser sans la participation des universitaires".

M. Belaid a promis, s'il est investi par le peuple, de défendre les droits des étudiants algériens et redonner espoir à cette catégorie qui souffre beaucoup, en s'employant à trouver des solutions à leurs problèmes et à réunir les conditions sociales et pédagogiques nécessaires.

Par ailleurs, le prétendant à la magistrature suprême s'est engagé dans son programme, présenté avant l'entame de la campagne électorale, à ouvrir de grands chantiers, à mettre en place des centres d'écoute et de débat et à encourager le dialogue en associant tous les acteurs et toutes les compétences nationales à tous



les niveaux en vue de définir les contours et les fondements de l'Algérie nouvelle.

Dans le domaine de l'enseignement supérieur, M. Belaid a promis de revoir les méthodologies d'enseignement et de formation universitaires de manière à répondre aux aspirations de la société et à maîtriser les technologies modernes.

Benflis s'engage de Ghardaïa à être "le rassembleur" des Algériens



Le candidat à la Présidentielle du 12 décembre prochain, Ali Benflis a mis en garde, mardi à partir de Ghardaïa, contre les "discordes" qui menacent le pays, s'engageant à être le "rassembleur" des Algériens, s'il venait à être élu président de la République. Lors d'un meeting animé au centre-ville de Ghardaïa, au dixième jour de la campagne électorale, M. Benflis a déclaré que l'Algérie, qui fait face à "des difficultés", est menacée par "des discordes et des dangers", appelant à "s'attacher au nationalisme et à l'unité et à rester fidèle au serment des chouhada".

Mettant l'accent sur l'impératif de

conforter "l'Etat national", il a tenu à saluer le hirak populaire qui "a fait tomber la bande", soulignant que "la prochaine Présidentielle constitue une occasion pour mettre en garde le peuple contre les tentatives des résidus de la bande visant à reconduire l'Algérie à l'ère de la corruption".

Le prétendant à la magistrature suprême a promis, s'il est élu président de la République, d'ouvrir "un dialogue élargi aussi bien avec l'ensemble de la classe politique qu'avec ceux qui s'opposent à cette élection pour regagner la confiance du peuple qui n'a plus foi en ces politiciens". Pour le candidat à la présidentielle du 12 décembre, son programme électoral est "rassembleur du peuple algérien" et vise à "instaurer un système politique, choisi par le peuple et bénéficiant de la légitimité, un système qui consacre l'égalité entre les citoyens et entre toutes les régions du pays, qui mette un terme aux disparités et demande des comptes aux responsables".

S'engageant à ouvrir la voie à l'opposition, M. Benflis a affirmé qu'il sera "rassembleur des parties opposantes en adoptant le dialogue, loin de toute injure et de toute diffamation, de même qu'il œuvrera à l'unification des rangs des AL-

gériens, sans distinction raciale ou idéologique". Le président du parti Talaïa El Hourriyet a passé en revue certains axes de son programme qui institue "une justice indépendante et des médias libérés et intégrés, un programme qui prend en charge le pouvoir d'achat des catégories démunies, à travers l'ouverture d'un dialogue direct et franc avec les différents syndicats et partis".

M. Benflis a promis d'ouvrir le dossier des aides qui devraient bénéficier aux plus nécessiteux, refusant de faire de fausses promesses, mais des promesses fondées sur "la sincérité et la franchise, principes fondateurs de toute Nation". Le président du parti Talaïa El Hourriyet considère que "le règlement du problème du chômage exige d'instaurer un climat d'affaires en Algérie basé sur la numérisation, la lutte contre la bureaucratie et l'ouverture sur l'investissement agricole et industriel".

Evocant la situation locale dans la wilaya de Ghardaïa, Ali Benflis a rappelé les incidents survenus dans la région il y a quelques années, imputant à l'ancien régime la responsabilité de ces événements. Il a plaidé pour le développement de la région, notamment dans les secteurs agricole et industriel, en se focalisant sur la catégorie des jeunes.

Mihoubi promet à partir de Bechar un programme spécial pour le développement du Sud

Le candidat à la présidentielle du 12 décembre prochain, Azzedine Mihoubi, s'est engagé, mardi depuis Bechar, à "appliquer un programme spécial" pour le développement économique et social de cette wilaya ainsi que des autres régions du sud du pays.

Lors d'un meeting, dans le cadre de la campagne électorale, animé à la maison de la culture "Kadi Mohamed", M. Mihoubi a promis qu'"il œuvrera, s'il est élu, à l'application d'un vaste programme qui vise essentiellement l'exploitation de l'ensemble des ressources agricoles, touristiques, minières et culturelles de cette partie du pays".

"Le but étant la relance, selon des règles scientifiques et économiques, du développement des régions du pays dont certains souffrent de retards", a-t-il souligné.

Pour Mihoubi, "il est inconcevable que les régions du sud, à l'instar de Bechar, soient en marge du développement économique et social enregistré par certaines régions du pays, sachant que cette région dispose d'énormes potentialités agricoles,

touristiques et minières, dont le cuivre, le barytes et le manganèse qui sont inexploités", a-t-il déploré.

Par ailleurs, Azzedine Mihoubi s'est engagé à mettre en œuvre un nouveau schéma de prise en charge réelle de la réhabilitation de la plaine agricole d'Abadla (5.400 ha), la création de nouveaux pôles touristiques à travers l'encouragement et l'incitation des investisseurs via un dispositif "simple" au lieu et place du système d'investissement actuel "très lourd", selon lui, et "décrié par les investisseurs et les promoteurs".

"Si je suis élu, je créerai une ville du cinéma à Taghit, avec le partenariat de pays voisins ayant acquis une expérience dans ce genre de structures artistiques, de même que je relancerai le festival international du court-métrage de cette localité, pour donner une nouvelle impulsion tant à la culture qu'au tourisme dans la wilaya de Bechar", a-t-il encore promis.

A la famille sportive, le candidat à l'élection présidentielle s'est engagé à la création d'une académie publique des sports pour la formation des jeunes talents



et la préparation des élites nationales sportives.

"Le développement de ces différents segments économiques et culturels vont nous permettre de mettre en place un développement harmonieux des régions de notre pays, qui a maintenant besoin d'une véritable politique économique".

A la fin du meeting électoral, M. Mihoubi a exhorté l'assistance à aller voter massivement le 12 décembre prochain.

ASSURANCES:

Le statut d'investisseur institutionnel de la CAAR mis en avant

Le statut de la Compagnie algérienne d'assurance et de réassurance (CAAR) en tant «qu'investisseur institutionnel» contribuant au financement de l'économie nationale a été mis en avant à Constantine lors d'une journée «portes ouvertes».

La CAAR contribue à l'élan de l'économie nationale à travers le placement d'une liquidité de près de 15 milliards DA en valeur d'état et en terme d'obligation d'entreprise, a indiqué à l'APS le directeur général de cette compagnie d'assurance, Brahim Djamel Kassali, faisant état d'une participation dans les sociétés s'élevant à environ 6 milliards DA. Mettant l'accent sur l'importance des indemnisations versées aux clients (9,7 milliards DA au titre de l'exercice 2018), dans l'accompagnement et l'appui des différentes segments du développement économique, le même responsable a indiqué que la CAAR soutient le développement socio-économique du pays à travers les 1.920 postes d'emploi ouverts à travers le territoire national. Le marché national des assurances qui employait il y a une dizaine d'années 7.000 travailleurs, assure aujourd'hui des postes de travail pour plus de 15.000 employés, a fait savoir M. Kassali, qualifiant cette évolution d'«importante» du point de vue socio-écono-



Brahim Djamel Kassali, DG de la CAAR

mique. Cette compagnie de référence, affichant un chiffre d'affaires de 15,2 milliards DA s'attèle à développer et à moderniser ses prestations à travers la numérisation et la digitalisation de ses procédés pour être au diapason de avancées technologiques, a souligné le DG de la CAAR, faisant état dans ce sens de la mise en place par cette compagnie d'un nouveau canal de distribution qui est la vente à distance pour 2 produits assurances (multi risque habita-

tion et assurance des catastrophes naturelles). Affirmant que toutes les agences de la CAAR sont dotées de terminaux de paiement électronique (TPE), le même responsable a annoncé le lancement ultérieurement de la formule M-paiement (vente via smart phone) «pour mieux répondre aux besoins et aux attentes des clients de plus en plus versés dans le monde des technologies de pointe».

Misant sur un taux de croissance entre 3% à 4%

pour l'exercice 2019, la CAAR s'emploie à améliorer la qualité du service en terme de produit service ou d'indemnisation, a encore souligné M. Kassali, estimant que la concurrence du marché se joue sur un élément clés en rapport direct avec la qualité des prestations, citant à ce titre l'option de l'assistance à domicile, la nouvelle garantie qui vient conforter le statut de la CAAR. La CAAR est forte par un réseau de 150 agences directes et indirectes, 130 points de vente au titre de la banque-assurance et un réseau de digitalisation (e-paiement) qui vient consolider la qualité du service offerte par cette compagnie d'assurance créée en 1963, a-t-on noté.

La journée «portes ouvertes» à laquelle ont pris part des industriels, des opérateurs économiques, des représentants d'entreprises publiques et privées a été marquée par l'organisation de quatre espaces de débats dédiés à l'assurance des grands risques, assurance transport, assurance automobile et aux couvertures dédiées aux citoyens.

TINDOUF:

L'étude du projet d'exploitation du gisement de fer de Ghar-Djebilet est à sa phase finale

L'étude concernant l'exploitation du gisement de fer de Ghar-Djebilet, entamée depuis près de 18 mois, avance à un bon rythme et est à sa phase finale, a-t-on appris mardi des services de la wilaya. L'opération de déphosphoration du minerai constituait jusque là une contrainte ayant retardé l'exploitation de ce gisement, et la solution technique à ce problème a été prise en charge avec l'envoi d'échantillons à des laboratoires étrangers spécialisés qui ont effectué dessus des tests «réussis», a-t-on précisé.

Les quantités acheminées à ces laboratoires ont atteint les 5.000 tonnes pour les tests industriels, après que les examens en laboratoire aient donné de «bons» résultats et les ont confirmés aptes à l'exploitation, permettant ainsi la prise en charge de l'étude, l'octroi des cahiers de charge pour le financement du projet et le lancement de son exploitation, a ajouté la source.

Dès finalisation des études, les cahiers de charge pour l'exploitation de cet important gisement seront octroyés sur la base d'appels d'offres qui détermineront les parties appelées à exploiter cette ressource minière dans cette wilaya, a-t-on précisé.

Il est attendu de ce mégaprojet de nombreuses retombées sur la région et sa population et sur l'économie nationale, notamment la génération de plus de 5.000 emplois, directs et quelques 25.000 emplois indirects, d'après son étude technique. Le gisement de Ghar-Djebilet (170 km Sud-ouest de Tindouf), l'un des plus importants au monde, s'étend sur une superficie de 131 km2 et offre une réserve estimée à 2 milliards de tonnes. Son minerai présente une teneur de 58,57% de fer, selon sa présentation technique.

ALGÉRIE/ENTREPRISE/CERTIFICATION ISO

Les entreprises nationales appelées à participer aux comités techniques de l'IANOR

Le directeur de l'institut algérien de la normalisation (IANOR), Mohamed Kheddami, a incité, hier à Alger, les entreprises nationales à adhérer aux comités techniques de normalisation pour s'informer sur les normes appliquées notamment dans les pays membres de l'ISO. «L'adhésion des entreprises algériennes aux comités techniques, créés par l'IANOR, leur permet d'accéder aux bonnes informations relatives aux normes exigées par chaque pays et pouvoir ainsi honorer leurs contrats d'exportation vers ces marchés étrangers», a-t-il précisé lors d'une journée d'information sur les «certifications ISO», organisée par la chambre de commerce et d'industrie «Mezghana».

Pour lui, avoir «la bonne information signifie être au courant des exigences de chaque pays», ajoutant que grâce à ça, l'entreprise peut savoir à l'avance si elle peut satisfaire ou non ces normes. L'IANOR dispose actuellement de 71 comités techniques de normalisation, ajoutant que leur nombre peut augmenter en réponse aux besoins, a-t-il indiqué. Le rôle de ces comités technique, a-t-il

poursuivi, est d'élaborer la norme algérienne et en même temps d'informer et de former les entreprises sur les normes applicables dans les pays membres de l'ISO. Rappelant qu'ISO compte actuellement 196 membres, dont l'Algérie qui a adhéré depuis 1976, M. Kheddami a précisé qu'actuellement les entreprises ne peuvent exporter leurs produits sans se doter des certifications internationales. Pour sa part, le directeur général d'un bureau de conseils aux entreprises «SOCIAID», basé à Alger, Gérard Lambert, a indiqué que les entreprises algériennes devaient impérativement se doter de la certification ISO pour pouvoir exporter leurs produits et répondre aux appels d'offres. Il a expliqué aux représentants des entreprises présents à la rencontre que la certification ISO et autres normes, permettaient d'appliquer au sein de l'entreprise des pratiques exemplaires reconnues à l'échelle internationale.

Selon lui, la certification ISO facilite l'accès à de nouveaux marchés, ajoutant que les entreprises qui ne sont pas dotées de cette certification ne peuvent



en aucun cas répondre aux appels d'offre émis par les grands donneurs d'ordre tels que les groupes Sonatrach et Sonelgaz. S'agissant des normes, M. Lambert a dénombré 25 milles normes dont la principale est ISO 9001 version 2019 a trait au management de la qualité, ajoutant que cette dernière est la plus demandée pour les appels d'offre et les projets liés aux bâtiments et aux travaux publics. Répondant à une question concernant le coût de la certification ISO, le responsable a indiqué qu'elle coûte entre 2 et 3 millions de dinars.

AGRICULTURE:

Tenue du 1^{er} Salon des produits de terroir du 28 novembre au 1^{er} décembre à Alger

Le premier Salon des produits de terroir se tiendra du 28 novembre au 1er décembre prochain à Alger, avec la participation de quelque 150 exposants et producteurs issus de différentes filières agricoles, ont annoncé hier à Alger les organisateurs de cet événement.

Organisé par la Chambre nationale de l'agriculture, ce salon vise à promouvoir les produits de terroir et faire connaître certains d'entre eux encore méconnus, a indiqué le président de la Chambre nationale de l'agriculture, Doubbi Bounoua Ladjel, lors d'une conférence de presse. Pour sa part, le vice-président du Conseil professionnel des dattes, Kheireddine El Mouaiz, a souligné que cet événement constituait une opportunité pour les professionnels (producteurs, transformateurs et exportateurs) pour faire connaître les différentes variétés des dattes, dont le nombre avoisine les 490.

Quant au président du Conseil professionnel des plantes aromatiques-médicinales, Menouar Zidane, il a souligné que cette manifestation économique permettra aux producteurs opérant dans cette filière, de développer des contacts avec les professionnels et les visiteurs.

A noter que cette première édition du salon des produits de terroir est dédiée à la filière dattes, avec la présence des producteurs de dattes, issus de 16 wilayas dont, Adrar, Ouargla, Biskra et El Oued. Placé sous le thème «du producteur au consommateur», ce salon verra la participation des représentants de l'ensemble des chambres d'agriculture, ainsi qu'une quarantaine d'associations actives dans le secteur agricole. Parallèlement à l'exposition des produits à base de plantes aromatiques-médicinales, des rencontres-débats en rapport avec la thématique de la valorisation de cette filière sont au programme de l'événement.

Ouvert au public à partir de jeudi prochain au Palais des expositions (Pins maritimes), le premier Salon des produits de terroir propose la vente de différents produits aux visiteurs.

ALGÉRIE - FINANCES - COSOB:

La COSOB organise aujourd'hui le 3^e atelier technique sur la conformité

La Commission d'Organisation et de surveillance des opérations de Bourse (COSOB) organisera aujourd'hui son 3^e atelier technique portant sur «la conformité», destiné au secteur de la finance, a-t-on appris auprès de cet organisme. L'objectif de cet atelier, qui se tiendra au siège du ministère des Finances, est de contribuer au renforce-

ment des compétences des professionnels de la place financière, notamment en matière de notation et de lutte contre la corruption. «La conformité est l'un des outils de la prévention et de la lutte contre la corruption. C'est important de sensibiliser et de former les gens (responsables et les travailleurs) sur les bonnes pratiques», a expliqué la même source

dans une déclaration à l'APS. La conformité est différente du contrôle interne et d'inspection. Elle constitue également un avantage compétitif pour les entreprises car c'est l'une des conditions exigée par les grandes entreprises étrangères pour faire du business, a-t-on ajouté. Dans ce cadre, la COSOB compte proposer au gouvernement «la mise en place d'un obser-

vatoire de l'éthique» pour les entreprises, a fait savoir la même source. L'atelier de la COSOB verra la participation notamment des représentants du ministère des Finances, le Centre traitement financier (CTRF), la Banque d'Algérie, ainsi que des représentants d'entreprises suisses venus exposer leurs expériences.

M'SILA :

Un mort et 12 blessés dans un accident de la route à Hammam Dhelaa

Une personne est décédée et 12 autres ont été blessées dans un accident de la route survenu lundi en fin d'après-midi sur la route nationale 60 à Hammam Delaa dans la wilaya de M'sila, a-t-on appris auprès de la Direction de la protection civile.

L'accident s'est produit suite à une collision entre un véhicule touristique et un bus de transport universitaire, a-t-on précisé à la cellule de communication de la protection civile.

Les blessés ont été transférés à la clinique de la commune Hammam Delaa, a indiqué la même source, signalant qu'une enquête a été ouverte afin de déterminer les causes de l'accident.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Oran : démantèlement d'un réseau de malfaiteurs et saisie de cocaïne et du kif traité

Les éléments de la sûreté de la wilaya d'Oran ont démantelé un réseau de malfaiteurs, composé de cinq individus et saisi, en possession de ces derniers, de la cocaïne, du kif traité et des psychotropes, a-t-on appris mardi de ce corps sécuritaire.

La brigade de Recherche et d'intervention (BRI 02) a réussi, dans le cadre de la lutte contre la criminalité et le trafic de stupéfiants et de substances psychotropes, à arrêter cinq personnes, âgés entre 26 et 31 ans, lors d'une opération menée dans les quartiers d'Ibn Sina, Seddikia et El Maqari.

L'opération a permis également la saisie de 8 gr de cocaïne, de 300 gr de kif traité, d'une trentaine de comprimés psychotropes ainsi qu'une somme d'argent provenant de la vente de drogues, précise-t-on.

Dans le même cadre, les éléments de la police urbaine de Haï Bouâmama, ont interpellé un dealer qui proposait des produits pharmaceutiques prohibés sans autorisation.

60 comprimés psychotropes ont été saisis.

Les personnes arrêtées dans le cadre de ces deux affaires, seront présentées devant les instances judiciaires compétentes, souligne-t-on de même source.

SÉTIF:

Saisie de cocaïne et arrestation de 3 personnes

La brigade de lutte contre le trafic de drogue relevant du service de la police judiciaire de la wilaya de Sétif a saisi une quantité de 2 grammes de cocaïne, a-t-on appris mardi de la sûreté de wilaya.

L'opération a également donné lieu à l'arrestation de 3 personnes impliquées dans cette affaire, a précisé la même source, ajoutant qu'une enquête approfondie a été ouverte par les instances concernées pour déterminer les circonstances et l'étendue de ce trafic.

D'autres informations seront communiquées après la finalisation des procédures légales nécessaires, a-t-on indiqué.

SELON UN COMMUNIQUÉ DE LA DGSN: 5.620 cas de violence contre les femmes durant les neuf premiers mois de 2019

Les services de la Sûreté nationale ont recensé 5.620 cas de violence contre les femmes à travers le territoire national durant les neuf premiers mois de l'année en cours outre 4.597 affaires de violences contre les enfants lors des sept premiers mois de la même année, a indiqué lundi un communiqué de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN).

«Les services de la sûreté nationale ont enregistré 5.620 cas de violence contre les femmes dont des cas de violence physique, de coups et blessures volontaire entraînant la mort et d'homicide volontaire outre l'agression, le harcèlement sexuel et la maltraitance», a fait savoir, la commissaire de police, Wahiba Hemaili, lors d'une conférence organisée par le forum de la sûreté nationale à l'occasion de la journée mondiale de l'enfance, et de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, célébrées respectivement, le 20 et le 25 novembre de chaque année.

Lors de cette rencontre à laquelle ont pris part des organisations nationales, l'intervenante a, toutefois, fait état d'une baisse de ces cas de violence à l'égard des femmes par rapport à la même période de l'année 2018, ayant enregistré 7.061 cas.

S'agissant des enfants victimes de la violence, le même service, a-t-elle



ajouté, ont recensé 4.597 cas (2.798 garçon et 1.799 filles) durant les sept (07) premiers mois de 2019 dont 2.499 affaires relatives aux coups et blessures volontaires, 461 (maltraitance), 232 (détournement de mineurs), 7 (coups et blessures volontaires entraînant la mort) et 7 (homicide volontaire).

Après avoir salué les mesures réglementaires prises par la DGSN visant la consécration de la protection de l'enfance et des catégories vulnérables, la même intervenante a indiqué que la lutte contre la violence à l'égard de la femme et la protection de l'enfance étaient une «responsabilité collective», appelant à «l'intensification des efforts en vue de réaliser cet objectif». Par ailleurs, Mme Hemaili a mis en avant l'importance de la sensibilisation et du signalement de la violence sous toutes ses formes, assurant que la police intervient après le signalement qui demeure le meilleur moyen de pré-

vention contre les violences.

De son côté, le président de la Fondation nationale pour la promotion de la santé et du développement de la recherche (Forem), Mustapha Khiati, a rappelé dans son intervention que l'Algérie était parmi les premiers à adopter la convention internationale relative aux droits de l'enfant, évoquant les différentes formes et raisons de violence exercée contre les enfants.

Pointant du doigt certains comportements caractérisés de violence qui existent dans la société, Mustapha Khiati a imputé les raisons de ce phénomène à des facteurs sociaux devant être traités aux plans psychique et social, saluant, par la même occasion, les efforts de la DGSN en matière de préservation des droits de l'enfant à travers l'activation du rôle des équipes de protection des catégories vulnérables dont le nombre est de 50 équipes réparties à travers les quatre coins du pays.

ACCIDENTS DE LA ROUTE: 25 morts et 1047 blessés en une semaine

Vingt-cinq (25) personnes ont trouvé la mort et 1047 autres ont été blessées dans 968 accidents de la route survenus durant la période allant du 17 au 23 novembre en cours à travers le territoire national, indique mardi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Bouira où 5 personnes sont décédées et 33 autres ont été blessées, précise la même source.

Durant la même période, les unités d'intervention de la Protection civile ont enregistré 22.230 appels de secours pour répondre aux



appels de détresse émis par des citoyens, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacua-

tions sanitaires, extinctions d'incendies et assistances diverses.

Concernant les secours à personnes, les unités de la Protection civile ont effectué 14.203 interventions qui ont permis la prise en charge de 1.470 blessés traités par les secours médicalisés sur les lieux d'accidents et l'évacuation de 12.616 malades vers les structures sanitaires.

Les équipes de secours de la Protection civile ont procédé, en outre, à 823 interventions pour l'extinction de 488 incendies urbains, industriels et autres.

SIDI BEL-ABBÈS:

Saisie de 1,9 kg de kif traité



Les services de la gendarmerie nationale à Sidi Bel-Abbès ont opéré, dernièrement, la saisie de 1,9 kg de kif traité au niveau de l'autoroute est-ouest, lors d'une opération qui a permis l'arrestation de deux personnes, a-t-on appris lundi de source sécuritaire.

Au niveau d'un barrage de contrôle sur l'autoroute est-ouest, cette quantité de drogue a été découverte dissimulée soigneusement à l'intérieur d'un véhicule touristique dont le conducteur et un accompagnateur ont été arrêtés, a-t-on indiqué, soulignant que l'enquête se poursuit.

SÉISME EN ALBANIE: 16 morts et des centaines de blessés

Les secouristes albanais fouillaient les décombres hier à la recherche de survivants après le plus puissant séisme à frapper ce pays des Balkans depuis plusieurs décennies, qui a fait au moins 16 morts et des centaines de blessés, selon un nouveau bilan.

Des immeubles se sont effondrés comme des châteaux de cartes sous la violence de ce tremblement de terre de magnitude 6,4 survenu aux petites heures du matin, piégeant les victimes sous les gravats.

La ville touristique côtière de Durres ainsi que la localité de Thumane, au nord de la capitale, ont été particulièrement touchées, offrant un spectacle de bâtiments entiers réduits en poussière. Selon un dernier bilan du ministère de la Défense, 16 personnes ont trouvé la mort. Un précédent bilan faisait état de 13 morts.

Plusieurs corps ont été extraits des ruines à Durres, où un hôtel s'est écroulé et d'autres immeubles ont été sérieusement endommagés. Les débris d'autres victimes ont été retrouvés dans les gravats à Thumane.

Dans la ville voisine de Kurbin, un homme d'une cinquantaine d'années s'est tué en sautant paniqué de son immeuble, chutant de



plusieurs étages. Un autre homme a péri dans un accident de voiture lorsque la route a été détruite, selon la même source.

Le ministère de la Santé a expliqué qu'environ 600 personnes

légèrement blessées avaient reçu les premiers soins dans des hôpitaux à travers le pays. Les autorités ont mobilisé environ 300 militaires. Quelque 1.900 policiers ont également été déployés.

DJIBOUTI - ONU: L'OMS octroie une aide d'urgence à Djibouti en proie à des inondations dues à des pluies diluviennes

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a octroyé lundi une aide d'urgence à Djibouti qui fait face à des fortes inondations dues à des pluies diluviennes qui se sont abattues depuis la semaine dernière sur la capitale djiboutienne et sa périphérie.

Cette aide remise par le représentant de l'OMS à Djibouti, Ahmed Zouiten, en présence du chef de la diplomatie djiboutienne, Mahmoud Ali Youssouf, et du ministre de l'Intérieur, Moumin Ahmed Cheikh, est composée notamment de cinq kits de médicament d'urgence, de 30 000 litres d'eau potable et 30 000 moustiquaires imprégnés. Il s'agit jusque là de la plus importante dona-



tion des agences onusiennes en poste à Djibouti pour venir en aide aux populations sinistrées par les inondations, ont fait remarquer des observateurs locaux. Pour rappel, le fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) a remis dimanche aux autorités djiboutiennes un don de 25 pompes de drainages, et l'Autorité intergouver-

mentale pour le développement (IGAD) a débloqué samedi une enveloppe de 5000 dollars américains.

D'intenses et abondantes précipitations accompagnées de rafales de vent ont été enregistrées dans la capitale djiboutienne et les infrastructures routières du pays ont été particulièrement touchées.

Le gouvernement a déclenché le plan ORSEC (Organisation de la réponse de sécurité civile), qui permet une mise en oeuvre rapide et efficace de tous les moyens nécessaires afin de secourir les populations sinistrées vivant dans la capitale et dans les régions de l'intérieur du pays.

BRÉSIL: Plus de 1,2 million de femmes ont été victimes de violence entre 2010 et 2017

Plus de 1,2 million de femmes ont été victimes de violence au Brésil entre 2010 et 2017, selon la plate-forme EVA de l'Institut Igarapé, une base de données sur la violence à l'égard des femmes au Brésil, au Mexique et en Colombie.

« Environ 1,2 million de femmes ont été traitées par le système de santé unifié (SUS) au Brésil pour avoir été victimes de violences entre 2010 et 2017 », selon la même source qui note que sur le total des cas, 36% des actes de violences ont été commis par des partenaires.

L'occurrence est plus forte chez les femmes noires avec 57% des cas de violence sexuelle et 51% des cas d'agression. Au cours de la période de sept ans, la violence à l'égard des femmes noires a augmenté de

409%, tandis que celle à l'encontre des femmes de souches blanches a augmenté de 297%. La plate-forme EVA a été lancée à l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes par l'Institut Igarapé qui s'intéresse notamment Brésil, la Colombie et le Mexique, où sont enregistrés les taux de féminicides les plus élevés d'Amérique latine, selon les médias brésiliens qui ont largement relayé cette étude. Baptisée EVA (preuves sur la violence et les alternatives pour les femmes et les filles), cet outil classe les informations par âge, race, classe sociale et montre la réalité de chacune des plus de 9.000 municipalités étudiées. Les informations concernent des vio-

lences physiques, psychologiques, morales et sexuelles. Selon la même source, les résultats restent incomplets, car les actes de violence ne peuvent pas toujours être collectés sachant que plusieurs d'entre eux ne sont souvent pas signalés par les victimes.

Selon Igarapé, l'un des objectifs de cet outil est de « rendre évidentes ces lacunes et d'exiger la production d'informations qualifiées, facilement accessibles et de soutenir l'amélioration des politiques de prévention et d'adaptation ».

Les femmes représentent la majorité des victimes de toutes les formes de violence: physique (73%), psychologique (83%) et sexuelle (88%).

THAÏLANDE-FRANCE: Un navire français de croisière heurte des récifs au sud de la Thaïlande

Un navire de croisière de luxe, transportant 150 passagers et membres d'équipage, a heurté, lundi à l'aube, des récifs dans la mer au large de la côte sud de la Thaïlande avant de parvenir à regagner sans dégâts la terre ferme, a rapporté un responsable de la marine. Ce navire français, baptisé La Belle Des Océans, a heurté des récifs dans la mer d'Andaman à environ trois miles nautiques à l'est des îles Phi Phi au large de la province de Krabi, aux environs de 03h00 du matin, selon le responsable de la marine attaché au commandement de la troisième zone marine.

L'équipage a rapidement évacué l'eau qui s'était infiltrée à la proue du navire par une brèche liée à cette collision. Un navire de patrouille, baptisé HTMS Sriracha, s'est approché pour tenter d'apporter son aide mais les membres d'équipage du navire de croisière sont parvenus à le sortir des récifs et à poursuivre la route jusqu'à Phuket, ajoute la même source.

Ce navire de luxe transportait 60 touristes philippines et 20 touristes croates, en plus de ses 70 membres d'équipage, et tous sont sortis sains et saufs de cet incident peu commun.

MIGRATIONS: La Turquie a arrêté plus de 3700 migrants en situation irrégulière la semaine dernière

Les forces de sécurité turques ont arrêté plus de 3700 migrants irréguliers dans l'ensemble du pays au cours de la semaine écoulée, a rapporté lundi l'agence semi-officielle Anadolu.

Dans le nord-ouest du pays, les forces de gendarmerie turques ont interpellé 1475 migrants clandestins dans la province d'Edirne, limitrophe de la Grèce et de la Bulgarie, un endroit qui voit de nombreuses tentatives de traversée illégales.

Les garde-côtes et les forces de gendarmerie turques ont de leur côté intercepté plus de 1500 migrants dans les provinces côtières de Mugla, Canakkale, Izmir, Balikesir, Mersin et Aydin, alors qu'ils essayaient de passer en Europe via la Grèce.

Enfin les forces de gendarmerie turques ont interpellé 303 migrants dans les provinces de Kirklareli et de Tekirdag, dans le nord-ouest du pays, a encore précisé l'agence.

En 2018, environ 268000 migrants en situation irrégulière ont été arrêtés en Turquie et ce nombre a atteint près de 337000 en 2019, selon le ministère turc de l'Intérieur.

ENVIRONNEMENT: La Grande-Bretagne va rapatrier des conteneurs de déchets illégaux de Malaisie

La Grande-Bretagne a conclu un accord avec la Malaisie pour rapatrier 42 conteneurs de déchets non conformes exportés illégalement vers le pays d'Asie du Sud-Est qui fait face à un afflux de déchets venant de pays riches, ont annoncé les autorités des deux pays. La ministre malaisienne de l'Environnement Yeo Bee Yin a salué cette initiative « très louable » de la part des Britanniques. « Cet exemple de coopération marque la reconnaissance que la pollution plastique est un problème mondial qui requiert des engagements de plusieurs pays pour être résolu », a-t-elle indiqué dans un communiqué publié lundi.

Les pays de la région ont vu une forte augmentation des cargaisons de déchets importés de pays riches depuis que la Chine a décidé de cesser l'an dernier l'importation de la plupart des types de déchets plastiques. De nombreuses entreprises de recyclage ont quitté la Chine pour s'établir en Malaisie ou dans d'autres pays d'Asie et les autorités locales peinent à contrôler le grand nombre de conteneurs qui affluent.

FAUSSES INFORMATIONS SUR INTERNET Google décline ses options



Rédaction DKNews

Alors que le débat fait rage sur la responsabilité des réseaux sociaux dans la propagation de fausses nouvelles sur le net, Google vient de communiquer sur son approche du problème. «Google va durcir ses règles, mais ne 'statuera' pas sur les fausses informations», met en titre le site du journal d'information gratuit 20minutes.fr qui traite de cette décision qui vient juste après celle de Twitter qui a opté pour une totale interdiction des contenus politiques sur son site, au moment où facebook maintient dur comme fer qu'au nom de la liberté d'expression, il s'interdit d'interdire.

Pour le géant de la recherche sur internet qui tire l'essentiel de ses revenus de la publicité sur le net, il n'est plus question de rester les bras croisés, mais il n'est également pas question de scier la branche sur laquelle repose son modèle économique. «Que vous soyez candidat aux législatives ou que vous placiez une annonce pour des meubles de bureau, nous appliquons les mêmes règles à tout le monde, il n'y pas d'exception taillée sur mesure», affirme Scott Spencer, responsable des publicités chez Google.

Sans aller jusqu'à interdire toute publicité politique, le moteur de recherche a décidé de limiter les outils de ciblage pour éviter l'exploitation des profils pour les besoins de publicité politique.

«Google précise qu'elle n'a jamais autorisé le ciblage très affiné pour les publicités politiques, et compte le restreindre davantage», rapporte 20minutes.fr ajoutant : «Les seuls critères disponibles seront l'âge, le genre et la zone de résidence, sans compter le contexte (le message d'un candidat sur les impôts à côté d'un article sur l'économie, par exemple).»

CHINE - PAYS-BAS:

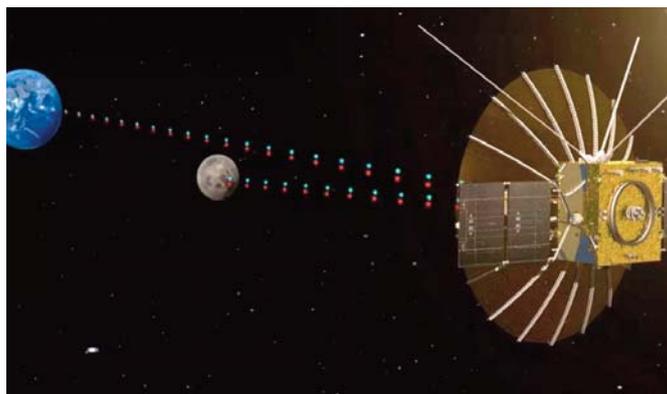
Le détecteur sino-hollandais du satellite-relais lunaire entre en service

Un détecteur, développé conjointement par des scientifiques chinois et hollandais et transporté par le satellite relais de la mission chinoise Chang'e-4, a été mis en service.

Les antennes du spectromètre radio à faible fréquence sur le satellite-relais Queqiao («Pont de pie»), ont été déployées et le détecteur devrait aider les astronomes à écouter les profondeurs du cosmos, selon l'Administration spatiale nationale de Chine.

La Chine a lancé le satellite-relais le 21 mai 2018 pour établir une liaison entre la Terre et la face cachée de la Lune.

Le satellite a été envoyé en orbite de Halo autour du second point de Lagrange du système Terre-Lune, à environ 500.000 kilomètres de la Terre.



ETATS-UNIS:

Facebook lance une application pour rémunérer les utilisateurs participant à des enquêtes

Facebook a lancé lundi Viewpoints, une application qui propose de rémunérer les utilisateurs participant à des missions, des enquêtes et des études.

Pour créer un compte sur Viewpoints, l'utilisateur doit fournir un certain nombre d'informations comme son nom, son adresse e-mail, son lieu de résidence, sa date de naissance et son sexe.

L'application l'invite ensuite à participer à différents programmes, qui peuvent être des questionnaires en ligne ou des tests de produits.

Le premier programme proposé est une «enquête sur le bien-être» dont le but est, selon Facebook, de «concevoir de meilleurs produits pour limiter l'impact négatif des réseaux sociaux et d'améliorer leurs avantages».

Une fois un programme achevé, l'utilisateur reçoit des points qu'il peut accumuler pour recevoir de l'argent, transféré via PayPal.

Souvent critiqué pour l'utilisation des données personnelles de ses membres, Facebook a assuré que les informations fournies à Viewpoints seraient protégées.

«Nous ne vendrons pas les informations recueillies sur cette application à des tierces parties. Nous ne partagerons pas publiquement votre



activité Viewpoints sur Facebook ou sur d'autres comptes liés sans votre permission.

Et vous pouvez mettre un terme à votre participation à tout moment», a assuré le responsable produit, Erez Naveh, dans un billet de blog.

Viewpoints est réservé aux personnes de 18 ans et plus, qui résident aux Etats-Unis et possèdent un compte Facebook.

Le groupe a dit vouloir lancer l'application dans d'autres pays dès l'an prochain.

ESPACE:

La Russie prévoit de construire une base lunaire après 2025

La Russie prévoit de construire une base sur la Lune après 2025 qui pourra être utilisée pour surveiller les comètes et les astéroïdes et préparer les vols vers d'autres planètes, a annoncé lundi un responsable russe.

A la fin de cette année, l'agence spatiale russe Roscosmos présentera au gouvernement un programme pour l'étude et l'exploration de la Lune, a indiqué le directeur exécutif des programmes prospectifs et scientifiques de Roscosmos, Alexandre Bloshenko.

Un projet détaillé est actuellement conçu pour être mis en œuvre après



2025, a expliqué M. Bloshenko à l'agence de presse TASS au cours d'un entretien.

Selon lui, des équipe-

ments destinés à l'étude de l'espace et des télescopes spécialisés dans le suivi des astéroïdes et des comètes représentant une menace

pour la Terre devraient être positionnés dans la base lunaire au pôle sud de la Lune.

Roscosmos prévoit également de créer sur place un terrain d'essai pour les technologies qui seront nécessaires pour voyager plus loin dans l'espace, selon le responsable.

M. Bloshenko a déclaré que les systèmes robotisés seraient en charge de la maintenance de l'infrastructure de la base tandis que les humains y effectueraient des séjours périodiques pour accomplir les tâches que les robots ne sont pas capables de réaliser.

Il s'agit du premier satellite de communications du monde à fonctionner sur cette orbite.

Avec l'aide de ce satellite-relais, la sonde Chang'e-4 a réalisé le premier atterrissage en douceur sur le cratère Von Karman dans le bassin Pôle Sud-Aitken sur la face cachée de la Lune le 3 janvier 2019.

Le détecteur du satellite-relais est capable d'observer les rafales radio de la Terre, de Jupiter, et d'autres planètes, d'effectuer des observations en collaboration avec le spectromètre radio basse fréquence sur l'atterrisseur de la sonde Chang'e-4 et des instruments similaires sur Terre, et de contribuer à l'exploration des exoplanètes, ont déclaré les scientifiques.

SIDA:

Plus de 3.800 personnes ont bénéficié du dépistage précoce dans 3 wilayas du pays

Plus de 3.800 personnes, âgées entre 18 et 45 ans ont bénéficié, en 2019, du dépistage précoce dans les milieux les plus exposés au VIH/SIDA, au niveau de trois wilayas du pays, à savoir: Tamanrasset, Oran et Alger, comme première étape.

Le président de l'Association Aids Algérie, Othmane Bourouba a indiqué à l'APS, à la veille de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre cette pathologie, le 1er décembre de chaque année, que l'Association a procédé, en 2019, à une opération de dépistage précoce dans les milieux les plus exposés à ce virus, au profit de plus de 3.800 personnes, âgées entre 18 et 45 ans, dont 1.800 femmes, qui s'est soldée par le recensement de près de 30 cas de séropositivité.

Précisant à l'occasion que grâce à l'appui apporté par le Fonds mondial de lutte contre le Sida, la tuberculose et le paludisme, les associations nationales ont réussi à cibler les milieux les plus exposés à ce virus dans trois wilayas, à savoir Alger, Oran et Tamanrasset, comme première étape, M. Bourouba a qualifié cette opération de «courageuse», car ayant permis aux associations de briser un tabou qui entravait leurs activités associatives et de prévention.

Cette opération, poursuit le président de l'Association, s'inscrit dans le cadre de la stratégie tracée par l'Etat en vue de lutter contre cette maladie et d'assurer le ciblage de la catégorie à risque dans la société, sachant que cette activité a contribué à «la relance de l'action de proximité des associations et encouragé le dépistage précoce en vue de faciliter l'intégration de cette catégorie dans le réseau des soins et limiter la transmission du virus».

Avant le lancement de la campagne de dépistage précoce chez la catégorie des personnes à risque, Aids Algérie a procédé à la distribution de dépliants, à la relance de la



campagne sur les réseaux sociaux, à la mobilisation des équipes médicales ainsi qu'à l'élaboration d'une cartographie des zones ciblées.

Parmi les obstacles qui empêchent les gens d'aller volontairement vers le dépistage précoce, M. Bourouba a cité la gêne ressentie au niveau des centres spécialisés qui «exigent de ces personnes de présenter une pièce d'identité».

«C'est là un grand risque pour la société, si les cas séropositifs ne sont pas dépistés et continuent inconsciemment à transmettre le virus», a-t-il soutenu.

Pour sa part, M. Ahcene Boufenissa, président de l'association «Solidarité Aids» a rappelé la campagne organisée, en 2019, ciblant plus de 1000 personnes, âgés entre 25 et 45 ans, à travers plusieurs communes d'Alger.

Dans le cadre de la célébration de la Journée mondiale de lutte contre le Sida, Solidarité Aids a lancé,

depuis le 20 novembre courant, une campagne de sensibilisation qui connaît d'ailleurs une forte affluence des citoyens, tous âges confondus, a-t-il indiqué.

Se félicitant de la convention signée entre son association et les centres de dépistage précoce du SIDA, facilitant ainsi l'action sur le terrain et la participation des équipes médicales, M. Boufenissa a déploré l'existence de certaines entraves «au niveau des administrations, qui interdisent l'exploitation des espaces publics choisis pour cette opération», en sus de l'absence de cliniques mobiles ou de caravanes, «obligeant les associations à utiliser leurs propres moyens».

Le responsable de «Solidarité Aids» a salué, par ailleurs, le rôle des réseaux sociaux et des médias dans la sensibilisation aux risques du SIDA, en brisant les tabous et les préjugés et en s'ouvrant progressivement sur ce sujet».

GHARDAÏA:

Large campagne sanitaire au profit des populations de Zelfana et El-Menia



Une large campagne sanitaire pour la prise en charge des citoyens dans les zones de Zelfana et El Menia dans la wilaya de Ghardaïa a été lancée dimanche à la faveur de la mobilisation de staffs composés de médecins et de paramédicaux relevant des Services de la Santé militaire de la 4ème Région militaire (4ème RM), indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale.

«Dans le cadre de la poursuite des efforts en matière d'assistance médicale et de prise en charge sanitaire dans les zones enclavées à travers toutes les régions militaires et en exécution des instructions du Haut Commandement de l'Armée nationale populaire (ANP), une large campagne sanitaire pour la prise en charge des citoyens a été lancée le 24 novembre 2019 dans les zones de Zelfana et El Menia (wilaya de Ghardaïa), à travers la mobilisation de staffs médicaux composés de médecins et de paramédicaux relevant des services de la Santé militaire de la 4ème RM, équipés de tous les moyens matériels nécessaires», précise le communiqué. Cette campagne qui «s'inscrit dans le cadre de l'attachement du Haut Commandement de l'ANP à prêter main forte et assistance permanente aux citoyens, notamment les populations des zones enclavées, vise à assurer différentes prestations médicales et la prise en charge des malades de cette région à travers des examens généraux et spécialisés et les soins nécessaires, outre la sensibilisation des citoyens aux méthodes de prévention contre les maladies contagieuses». Les citoyens ayant bénéficié de ces prestations médicales ont accueilli «favorablement cette initiative qui se poursuit de façon périodique et qui vas profiter aux populations des zones éloignées à travers le territoire de la 4ème RM», conclu le communiqué.

PATHOLOGIES INVALIDANTES DES NOUVEAU-NÉS: L'hôpital de Beni Messous recense 3.500 cas/an

Les spécialistes participant à la rencontre sur la mise en place d'une stratégie pilote multi-acteurs pour l'amélioration de l'accès aux soins de la mère et de l'enfant en périnatalité ont fait état de 3.500 cas/an de nouveau-nés souffrant de pathologies invalidantes, recensés au niveau de l'Établissement hospitalier Hassani Isâad de Beni Messous.

Qualifiant ce chiffre de «terrifiant», le chef de service de pédiopsychiatrie à l'Établissement hospitalier spécialisé (EHS) dans ces pathologies à Cheraga, sur les hauteurs d'Alger, Pr. Abdelmadjid Thabti a salué la création du Centre pédagogique pilote de neuro-développement des 0/3 ans à Baba Hassen, destiné à la prise en charge, au dépistage et au suivi des enfants en situation de handicap, en vue de soulager les familles et d'alléger la charge sur l'Etat.

Pr. Thabet a appelé, dans ce cadre, au bon suivi de la femme enceinte, à travers la création d'un réseau rassemblant tous les acteurs du domaine et à accorder une attention particulière à la femme lors de l'accouchement en vue d'éviter d'éventuelles complications pouvant causer une pathologie invalidante au nouveau-né, qui coûte cher à l'Etat.

La responsable du Centre de Baba Hassen, Leila Haridi s'est félicitée de ce centre, créé en 2018 et entré en activité en 2019, en partenariat avec une Organisation non-gouvernementale (ONG) suisse, l'entreprise SANOFI ESPOIR et les services de gynécologie-obstétrique relevant des grands centres hospitalo-universitaires de la capitale et d'Oran.

La même spécialiste a affirmé que ce centre qui prendra en charge la catégorie des enfants âgés de 0 à 3 ans, les plus exposés aux pathologies invalidantes, outre les prématurés, contribuera à réduire le taux de handicap, à travers le dépistage précoce et le bon suivi de ces pathologies.

Citant l'enquête réalisée par l'Institut national de santé publique (INSP) sur le handicap chez les prématurés à l'EHS de Beni Messous et à la clinique Durando de Bab El Oued en 2019, Mme Haridi a rappelé que l'asphyxie du nouveau-né à la naissance est l'une des principales causes des pathologies invalidantes, car affectant directement le système nerveux.



Elle a par ailleurs indiqué que l'équipe médicale spécialisée supervisant le Centre de neuro-développement de Baba Hassen contribuera sans doute à l'amélioration de la prise en charge de cette catégorie au niveau de la capitale, en attendant de généraliser cette expérience à d'autres régions du pays.

De son côté, la présidente de la Fédération algérienne des personnes handicapées (FAPH), Akila El Mamri a estimé nécessaire de dresser un tableau réel sur la souffrance des handicapés en Algérie, afin de permettre aux autorités publiques de prendre en charge

cette frange de la société, rappelant, à cette occasion, les doléances que reçoit quotidiennement la FAPH, lesquelles traduisent, a-t-elle dit, les contraintes auxquelles se heurtent les familles pour obtenir un simple rendez-vous chez le médecin, outre leur déplacement à l'étranger à l'effet de rechercher une meilleure prise en charge pour leurs enfants.

Pour sa part, la directrice exécutive du projet, partiellement financé par une organisation non-gouvernementale suisse, Nicole Hanssen a qualifié la concrétisation de ce projet en coordination avec quatre établissements hospitaliers d'Alger et d'Oran, de «mission difficile et positive en même temps», espérant étendre cette expérience à Constantine et Oran et aux wilayas du Sud, en collaboration avec tous les partenaires en vue de réduire le taux du handicap et de la mortalité chez les nouveau-nés et les enfants en général.

De son côté, le Chargé du programme de la santé enfant-mère relevant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (Unicef), Dr.

Ilyes Kettal s'est félicité de la concrétisation de ce projet sur le terrain, soulignant qu'il contribuera à «l'élargissement de cette expérience en vue de prendre en charge les enfants handicapés à travers le territoire national».

Il a affirmé, à cette occasion, que le fonds contribuera, avec le ministère de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière ainsi que tous les acteurs sur le terrain, à la promotion de la santé mère-enfant dans toutes les régions.

Pour sa part, le responsable du Plan national de prise en charge des femmes enceintes, Pr.

Chafi Belkacem a indiqué que ce projet se voulait un nouveau jalon dans le plan du ministère qui a mis en place un réseau solide et respecté toutes les recommandations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en la matière.

SIROPS CONTRE LA TOUX : INUTILES ET À ÉVITER

La revue 60 millions de consommateurs a passé en revue la composition de 37 médicaments antitussifs vendus sans ordonnance. Leur conclusion est sans appel : la plupart sont inutiles et certains même à éviter.

De l'autre côté de la Manche, les médecins ont décrié de longue date que «les preuves médicales concernant les médicaments contre la toux sont faibles et rien ne permet de dire qu'ils vont réduire la durée des maladies». Selon le syndicat des médecins généralistes britanniques, les bons vieux remèdes de grand-mère à base de miel et de jus de citron seraient tout aussi efficaces et moins chers.

Un avis amplement partagé par la revue 60 millions de consommateurs qui vient de passer en revue la composition de 37 médicaments contre la toux sèche et la toux grasse et qui constate que «globalement, leur efficacité reste modeste, et seule une minorité peut être recommandée. Les autres sont sans intérêt ou présentent un rapport bénéfice/risque défavorable».

Contre la toux grasse : oubliez les médicaments

On sait qu'il est essentiel de respecter une toux productive (appelée toux grasse) car elle permet l'évacuation des sécrétions. Et certains sirops se disent expectorants ou fluidifiants, pour aider à cette évacuation. Oubliez-les tout de suite : parmi les 13 spécialités pharmaceutiques évaluées par le magazine consommériste, pas un seul «ne fait la preuve de son efficacité, au regard de sa composition».

Contre la toux sèche : 3 médicaments devraient être retirés

La toux aiguë est le plus souvent due à une infection d'origine virale des voies respiratoires (rhinopharyngite, laryngite aiguë, bronchite aiguë). Cette toux cesse en général en 10 à 15 jours sans antitussifs, ni antibiotiques. Mais pour la soulager et souvent dans l'espoir de passer une nuit pas trop mauvaise, on se rabat souvent sur un sirop ou des comprimés antitussifs. Or, la revue ne les recommande car, au mieux, leur efficacité est très modeste, et au pire, ils devraient être retirés du marché. C'est le cas des comprimés Néocodion et du sirop Rhinatio1 «qui contiennent des principes actifs à action contradictoire» et du sirop Thiopectol, dont le degré d'alcool est trop élevé.

Toux : comment vous soigner

Mangez des pamplemousses : cet agrume considéré par la médecine chinoise comme «le médicament antitussif» qui dissout les mucosités et humidifie le poumon. Autres fruits acides recommandés en cas de toux : les lichis et les tomates.

Croquez du chocolat : une barre de théobromine noir contient suffisamment de théobromine pour calmer les toux persistantes.

Toux sifflante, toux sèche ou toux nocturne : faites-vous une tisane au miel de blé noir ou un sirop maison à base de thym.



RHUME, MAL DE GORGE : LES MÉDICAMENTS À ÉVITER

La majorité des médicaments utilisés contre le rhume, le mal de gorge, la grippe ou les troubles intestinaux serait inefficace, selon une enquête de 60 millions de consommateurs.

L'association consommériste 60 millions de consommateurs a passé au crible les médicaments le plus souvent utilisés en automédication pour prévenir ou soigner les maux de l'hiver. Selon leur en-

quête, la majorité des médicaments en vente libre contre la toux, le rhume, le mal de gorge, la grippe ou les troubles intestinaux, serait inefficace. Certains seraient même dangereux pour la santé.

Sur 61 médicaments testés, 20 sont classés «faute de mieux», ce qui signifie que leur efficacité est «faible ou non prouvée mais ils n'ont pas, peu ou très

rarement d'effets indésirables», explique l'association. Mais 23 seraient carrément à proscrire car ils «comportent trop de contre-indications et des effets indésirables disproportionnés pour soigner des maux passagers, sans compter que certains contiennent des substances inefficaces». C'est le cas, par exemple, du paracétamol combiné au pseudoéphédrine et tripolidine dont

les effets seraient de «décupler les risques d'accidents cardiovasculaires et neurologiques». Selon 60 millions de consommateurs, seuls 13 médicaments en vente libre ont réellement leur place dans nos pharmacies. Ce sont, par exemple, le sirop Clarix toux sèche, Humex adultes toux sèche, Vicks vaporub, Imodiumcaps, Gaviscon menthe, Maalox...

42 000 DÉCÈS PAR AN À CAUSE DES ALIMENTS CONTAMINÉS

Les maladies d'origine alimentaire tuent chaque année 1 personne sur 10 dans le monde, selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé. Un tiers des décès touche les enfants de moins de 5 ans.

Selon un rapport de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), les maladies d'origine alimentaire affectent chaque année quelque 600 millions de personnes dans le monde et environ 420 000 meurent, dont près d'un tiers de jeunes enfants.

Dans ce premier rapport sur le sujet diffusé jeudi à Genève, l'OMS a établi qu'en moyenne une personne sur dix tombe malade après avoir consommé des

aliments contaminés par 31 agents pathogènes, bactéries, virus, parasites, toxines et produits chimiques.

«Jusqu'à présent, les estimations sur ce problème étaient vagues et imprécises, masquant les véritables coûts humains des aliments contaminés. Ce rapport remet les choses en place», a déclaré le Dr Margaret Chan, Directeur général de l'OMS. «La connaissance des agents pathogènes à l'origine des plus graves problèmes selon les différentes régions du monde va permettre au grand public, aux gouvernements et au secteur agroalimentaire de prendre des mesures ciblées».

«En se fondant sur ce que nous savons déjà, il apparaît que ces maladies affectent toutes les populations du monde, en particulier les enfants de moins de cinq ans et les populations des régions à faible revenu», précise le Dr Kazuaki Miyagishima, directeur à l'OMS du Département Sécurité sanitaire des aliments, zoonoses et maladies d'origine alimentaire.

Les maladies diarrhéiques sont responsables de plus de la moitié des maladies d'origine alimentaire, avec 550 millions de malades et 230 000 décès par an. Les enfants y sont particulièrement sensibles, avec 220 millions de malades et 96 000 décès

par an. La diarrhée est souvent due à la consommation de viande crue ou mal cuite, d'œufs, de produits frais et de produits laitiers contaminés par le norovirus, Campylobacter, les salmonelles, nos typhiques et Escherichia coli.

Parmi les autres maladies d'origine alimentaire on trouve : la fièvre typhoïde, l'hépatite A, Taenia solium (un ver solitaire) et les aflatoxines (produites par de la moisissure sur les céréales conservées dans de mauvaises conditions). Mais aussi des maladies plus courantes dans les pays à faible revenu comme la fièvre typhoïde, le choléra ou les infections dues à E. coli.



**L'INFARCTUS
TOUCHE AUSSI
LES FEMMES
JEUNES**



Les maladies cardio-vasculaires sont souvent perçues comme spécifiquement masculines, touchant l'homme de 50 à 60 ans, fumeur, sédentaire, avec de l'embonpoint. Ce préjugé reste très présent, alors que les maladies cardiovasculaires sont la première cause de mortalité féminine : elles sont responsables de près d'un décès sur trois devant les cancers, tant 7 fois plus de femmes que le cancer du sein.

Autre préjugé à combattre : la maladie ne touche que les seniors. Archifaux : les infarctus chez les femmes de moins de 50 ans ont triplé ces 15 dernières années.

« Cette progression est liée à l'évolution de leur mode de vie depuis 30 ans : en vivant au même rythme que les hommes, les femmes en ont adopté les mêmes mauvaises habitudes : tabac, mauvaise alimentation, stress, manque d'exercices souligne le Pr Claire Mounier-Vehier, présidente de la Fédération française de cardiologie. « C'est pourquoi nous devons lutter contre ce préjugé et informer les femmes que l'infarctus du myocarde n'est pas une maladie réservée aux hommes-ajoute-elle.

Inciter les femmes à prendre soin à tout âge de leur cœur et leurs artères, c'est donc le message du film réalisé pour la Fédération Française de cardiologie par la réalisatrice Malween. « Bien qu'elle soit fortement sollicitée et accepte très peu de projets, elle s'est immédiatement sentie concernée parce que nous lui avons présenté notre combat. La manière très talentueuse dont Malween parvient à capter les émotions donne tout son sens à l'urgence de la prise de conscience », insiste le Pr Claire Mounier-Vehier.

POURQUOI IL FAUT ÉVITER DE PRENDRE DU POIDS ENTRE DEUX GROSSESSES

Prendre du poids entre une première et une deuxième grossesse augmenterait le risque pour une femme d'avoir un bébé mort-né ou décédant au cours de sa première année.

Une prise de poids excessive avant ou pendant la grossesse est un facteur de risque connu pour le diabète gestationnel et l'hypertension artérielle. Mais une nouvelle étude laisse entendre que prendre des kilos entre deux grossesses a également un impact sur la santé de la future maman et de son enfant. Selon cette étude dirigée par le Pr. Sven Cnattingius du Karolinska Institutet de Stockholm (Suède) et publiée dans The Lancet, les femmes qui prennent du poids (même un peu) entre leur première et leur deuxième grossesse augmentent les risques d'avoir un bébé mort-né ou qui décède au cours de sa première année.

Un risque qui peut augmenter de 50%

Pour mener leur dernière étude, les chercheurs ont utilisé les données du Registre médical suédois des naissances, qui a évalué plus de 450 000 femmes qui ont donné naissance à deux enfants entre 1992 et 2012. L'équipe de chercheurs a analysé le risque de mortalité (qui est définie comme la mort fœtale à 28 semaines de grossesse ou plus tard) et de mortalité infantile (la mort dans la première année de la vie du bébé) et l'a comparée à un changement de l'indice de masse corporelle (IMC) de la mère entre les deux grossesses.

Les résultats montrent que les bébés des mères ayant pris plus de 4 points d'indice de masse corporelle (soit environ 12kg chez une femme de taille moyenne) entre les deux grossesses avaient un risque 50% plus élevé de mourir au cours de leur quatre premières semaines de vie, par rapport aux bébés dont les mères avaient conservé un poids stable.

Les chercheurs pondèrent toutefois ces résultats en soulignant que le risque de mort prématurée du bébé reste faible dans l'absolu. En Suède par exemple le nombre d'enfants mort-nés est de l'ordre de 2 pour 1000 naissances, un chiffre qui passe à 3 lorsque le risque est augmenté de 50%.



ANTIÉPILEPTIQUES À BASE DE VALPROATE LES FEMMES ENCEINTEES DOIVENT ÉVITER DE LES PRENDRE

Les antiépileptiques à base de valproate (Dépakine®, Dépakote®, Dépamide®, Micropakine® et génériques) causeraient des malformations aux enfants. Ils ne doivent pas être pris par les femmes enceintes, selon les nouvelles déclarations de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM).

En juin 2015, l'Agence avait déjà durci les conditions de prescriptions de cette famille de médicaments et annoncé que « compte tenu de ces risques, la prescription et la délivrance de ces médicaments à des femmes enceintes ou à des femmes enceintes devaient être restreintes en France ».

Depuis juin, la prescription initiale de cet antiépileptique est donc réservée aux spécialistes en neurologie, psychiatrie ou pédiatrie, tout en imposant le recueil d'un accord de soins après information en ce qui concerne les nouvelles déclarations de l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). Selon le guide à destination des médecins prescripteurs publié par l'ANSM, les antiépileptiques à base de valproate (Dépakine®, Dépakote®, Dépamide®, Micropakine® et génériques) auraient provoqué en France 377 malformations entre 1986 et 2015 ainsi que 54 fausses couches, avortements ou décès de bébés en bas âge, selon les chiffres de l'ANSM. Le risque de malformation congénitale du fœtus chez une femme



qui prend du valproate est en moyenne de 10,73% contre 2 à 3% pour la population générale. Jusqu'à 30 à 40% des enfants exposés in utero à ces produits présentent des retards de

développement dans la petite enfance.

Ils ont environ trois fois plus de risques de souffrir de troubles de type autisme, selon cette publication.

PRÉSIDENTIELLE EN GUINÉE-BISSAU: Les observateurs saluent un scrutin «fiable et transparent»

Les observateurs internationaux du premier tour de la présidentielle, tenue dimanche en Guinée-Bissau, ont salué à l'unanimité un scrutin «fiable et transparent» mettant en garde toutefois contre toute tentative de remise en cause par la force de l'élection dont les résultats provisoires devraient être annoncés mercredi.

Les électeurs de ce petit pays de 1,3 million d'habitants étaient appelés dimanche à choisir leur prochain président pour un mandat de cinq ans parmi les 12 candidats en lice.

Et le scrutin est suivi par environ 200 observateurs internationaux et plus de 400 autres de la société civile locale. Pour la porte-parole de la Commission nationale des élections (CNE), Felisberta Moura Vaz, l'élection présidentielle de dimanche «s'est tenue sans incidents».

La porte-parole a par ailleurs appelé, après la clôture du scrutin, tous les candidats à s'abstenir de divulguer les résultats des élections, car, a-t-elle dit, «la diffusion des résultats relève de la compétence exclusive de la CNE». Le dépouillement a commencé après la fermeture des bureaux de vote et les procès-verbaux avec les résultats seront affichés dans chaque bureau de vote.

Selon la porte-parole de la CNE, les résultats provisoires devraient être connus dans les 72 heures, soit mercredi. Et un second tour, hautement probable, est prévu le 29 décembre.

De son côté, le chef de la mission d'observateurs électoraux de l'Union africaine (UA), Joaquim Rafael Branco, s'est félicité du «civisme manifesté par les électeurs» lors de la présidentielle.

Le scrutin a été un «festival de la transparence», a-t-il dit, ajoutant que le déroulement du processus révèle une «transparence totale». «Tous les délégués des candidats, les observateurs, la presse nationale et internationale ont suivi le processus jusqu'à la fin», a déclaré M. Branco, qualifiant d'«extraordinaire» le civisme du peuple bissau-guinéen. Pour sa part, la Communauté des États d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) a qualifié de «fiable» le premier tour de la présidentielle en Guinée-Bissau. La mission d'observation de ce groupe régional a certes constaté des «insuffisances» comme des ouvertures de bureau tardives ou des absences d'encre localisées, a dit le chef de cette mission, l'ancien Premier ministre malien, Soumeylou Boubeye Maïga. Mais «aucun incident majeur n'a été observé» par les 75 membres de la mission déployés à travers le pays, a-t-il ajouté devant la presse.

«Les insuffisances relevées ne sont pas de nature à entacher la crédibilité du scrutin».

Cédéao: recours à la force en cas de tentative de saper le processus électoral

Toutefois, un autre responsable de la Cédéao a ouvertement menacé de recourir à la force de quelques centaines de soldats et policiers (Ecomib) déployés dans le pays après le coup d'Etat de 2012 en cas de tentative visant à contester par la force le verdict des urnes. «Dans nos pays, dans la sous-région, un coup d'Etat ne peut plus prospérer ou sa durée de vie est limitée à 30 ou 60 jours au plus», a dit lors de la même conférence de presse Francis Behanzin, commissaire pour les affaires politiques et de sécurité de la Cédéao. «Nous avons une force d'attente. Nous interviendrons comme nous sommes intervenus par ailleurs pour rétablir l'ordre». Des échauffourées ont été signalées dimanche dans plusieurs localités, mais aucune violence majeure n'a été rapportée. En revanche, le camp du président sortant, José Mario Vaz, qui brigue un second mandat, a dénoncé un «bourrage d'urnes» dans plusieurs villes, et affirmé qu'il ne reconnaît pas un résultat entaché d'irrégularités.

SAHARA-OCCIDENTAL: Aminatu Haidar dénonce la grave situation des droits de l'homme dans les zones occupées du Sahara occidental

La militante sahraouie, Aminatu Haidar, a dénoncé lundi devant le Parlement allemand (Bundestag) la grave situation des droits humains dans les zones occupées du Sahara occidental, exprimant sa plus grande préoccupation face à l'escalade des agressions et à la campagne de répression du régime d'occupation marocain contre la population civile sahraouie.

Mme Haidar, a souligné que l'intensification de la répression marocaine intervient à un moment crucial pour le processus de paix, marqué par l'absence de médiateur onusien et les obstacles marocains au travail de l'ONU sur le dernier territoire en voie de décolonisation en Afrique.

La lauréate du prix «Prix Right Livelihood 2019», aussi connu comme «Prix Nobel alternatif», a demandé aux députés de différentes forces politiques allemandes et aux membres du corps diplomatique accrédités à Berlin, l'intervention urgente de la communauté internationale, en particulier des pays de l'Union européenne, pour faire face aux pratiques illégales de l'occupant marocain sur le territoire sahraoui et à prendre des mesures pour «faire respecter les résolutions des Nations Unies afin que le peuple sahraoui puisse exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance».

«Outre les violations systématiques des droits de l'Homme et la persécution incessante, il y a actuellement plus de 46 prisonniers politiques sahraouis illégalement reconnus coupables par le Maroc», a indiqué la militante sahraouie qui préside l'Association des défenseurs des droits de l'Homme des Sahraouis (CODESA).

«Je saisis également cette occasion pour faire une mention spéciale et rendre hommage à la jeune militante Mahfouda Lefkir, détenue illégalement pour le simple fait d'exprimer son rejet de la sentence prononcée à l'encontre d'un membre de sa famille», a encore dénoncé Mme Haidar, soulignant que «Mahfouda Lefkir est emprisonnée depuis dix jours et n'a pas pu recevoir la visite de ses proches».

Elle appelé à, cette occasion, les forces politiques et les organisations allemandes à «s'intercéder pour obtenir la libération immédiate de tous les militants sahraouis des droits humains détenus dans les prisons marocaines».

De même, Aminatu Haidar a fait part de son inquiétude face aux «manœuvres» préconisées par certains pays européens, mentionnant clairement la France et l'Espagne, de violer les arrêts de la Cour de justice de l'UE et de continuer à maintenir l'exploitation illégale des ressources naturelles sahraouies à travers des accords commerciaux illégaux avec le Maroc. La militante a rappelé que «la justice européenne a été claire et énergique: «le Maroc et le Sahara occidental sont



deux territoires distincts et séparés». «Nous ne pouvons accepter que l'Europe fasse partie du problème et constitue un obstacle dans la recherche d'une solution garantissant la paix et la stabilité de la région de l'Afrique du Nord», a ajouté Haidar.

Haidar appelle au respect de la légalité internationale

Se référant à la situation actuelle dans les zones occupées du Sahara occidental et dans les camps de réfugiés, Aminatu Haidar a souligné que «la prolongation du conflit et le manque de perspectives dans le processus de paix obligent les nouvelles générations à perdre confiance dans le travail de l'ONU et adopter un discours plus radical pour reprendre la lutte armée contre le Maroc».

«Il est difficile pour nous de continuer à convaincre nos jeunes de continuer à miser sur la lutte pacifique».

Nous devons assumer nos responsabilités pour éviter un nouveau scénario de guerre au Sahara occidental», a-t-elle soutenu. La «Gandhi du Sahara occidental» a appelé à multiplier les initiatives en faveur d'une paix durable, fondées sur le respect de la légalité internationale et la dignité du peuple sahraoui.

De leur part, les députés et les invités à la conférence ont exprimé leur inquiétude face à la situation au Sahara occidental occupé et ont félicité l'activiste pour le prix Nobel alternatif 2019.

Ils ont également reconnu que le prix venait reconnaître une longue trajectoire

de souffrance et de lutte pour la paix et les droits de tout le peuple sahraoui. Aminatu Haidar est actuellement en Allemagne pour lancer un vaste programme d'activités et de réunions dans plusieurs pays européens, organisé par la Fondation «Right Livelihood Foundation».

Le Prix Right Livelihood, aussi connu comme «Prix Nobel alternatif» a été décerné cette année à quatre défenseurs des droits de l'Homme et du climat dont, la militante sahraouie Aminatu Haidar.

C'est la toute première fois que Right Livelihood honore un Lauréat du Sahara occidental.

Se déclarant «honorée» de recevoir le célèbre Prix, Aminatu Haidar a déclaré que cette attribution est «une reconnaissance» de sa «lutte non violente et de la juste cause du peuple sahraoui qui malgré l'occupation militaire et les nombreuses violations des droits de l'Homme élémentaires, poursuit son combat pacifique». «Les Sahraouis méritent d'être soutenus par tous afin qu'ils puissent, un jour, accéder à l'indépendance et à la liberté», a-t-elle ajouté. Les Lauréats recevront leurs distinctions le 4 décembre lors de la Cérémonie du Prix Right Livelihood 2019 à Stockholm.

Malgré les menaces de mort et le harcèlement dont elle et ses enfants font les frais, Aminatu Haidar se bat sans relâche pour qu'une solution politique soit trouvée à l'un des plus longs conflits enlisés au monde, s'efforçant d'inculquer les vertus de l'action pacifique aux générations sahraouies montantes.

Horst Köhler reçoit la militante sahraouie Aminatu Haidar

La militante sahraouie, Aminatu Haidar, icône de la résistance pacifique au Sahara occidental et présidente de l'Association des défenseurs des droits de l'Homme des Sahraouis (CODESA), a été reçue lundi par Horst Köhler, ancien envoyé spécial du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental.

«C'était vraiment un grand honneur pour moi d'être reçu par l'ancien Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies, le Président Horst Köhler», a écrit Mme Haidar sur son compte Twitter.

«Merci beaucoup,

Monsieur le Président, pour votre noblesse et votre engagement personnel envers le peuple sahraoui», a-t-elle ajouté.

Mme Haidar, qui effectue actuellement une visite en Allemagne, devrait poursuivre son vaste programme d'activités et de réunions dans plusieurs pays européens, organisé par la Fondation «Right Livelihood Foundation».

Au cours de son séjour en Allemagne, Haidar s'est rendu au Bundestag (Parlement de la République fédérale d'Allemagne) où elle a dénoncé la grave situation des droits de l'Homme dans les zones occupées du Sahara

occidental, tout en exprimant sa plus grande préoccupation face à l'escalade des agressions et à la campagne de répression du régime d'occupation marocain contre la population civile sahraouie.

La lauréate du prix «Prix Right Livelihood 2019», aussi connu comme «Prix Nobel alternatif», a demandé aux députés de différentes forces politiques allemandes et aux membres du corps diplomatique accrédités à Berlin, l'intervention urgente de la communauté internationale, en particulier des pays de l'Union européenne, pour faire face aux pratiques illégales de l'occupant marocain sur le terri-

toire sahraoui et à prendre des mesures pour «faire respecter les résolutions des Nations Unies afin que le peuple sahraoui puisse exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance».

Le «Prix Nobel alternatif» a été décerné cette année à quatre défenseurs des droits de l'Homme et du climat dont, la militante sahraouie Aminatu Haidar. C'est la toute première fois que Right Livelihood honore un Lauréat du Sahara occidental. Les Lauréats recevront leurs distinctions le 4 décembre lors de la Cérémonie du Prix Right Livelihood 2019 à Stockholm.

APS

CORÉE DU SUD - ASEAN: L'ASEAN et la Corée du Sud d'accord pour résister au protectionnisme sous toutes ses formes

Les dix membres de l'Association des nations d'Asie du Sud-Est (ASEAN) et la Corée du Sud ont convenu de résister à toutes les formes de protectionnisme et d'augmenter leurs échanges commerciaux afin de favoriser la prospérité régionale.

L'accord a été trouvé à l'issue du Sommet commémoratif ASEAN-Corée du Sud qui s'est tenu pendant deux jours dans la cité portuaire sud-coréenne de Busan (sud), pour célébrer le 30e anniversaire du partenariat de dialogue entre les deux parties. Dans un communiqué conjoint publié à l'issue du sommet, l'ASEAN et la Corée du Sud ont exprimé leur adhésion à l'engagement de soutenir les échanges commerciaux et les investissements, et de résister à toutes les formes de protectionnisme dans le but d'améliorer le développement et la prospérité dans la région.

«Nous faisons face à de nouveaux défis tels que le protectionnisme commercial, la criminalité transfrontalière et la Quatrième révolution industrielle», a déclaré le président sud-coréen Moon Jae-in au cours d'une session du sommet.

M. Moon a proposé de relever ces défis à travers «la coopération et la solidarité» entre les deux parties, tout en édifant une «communauté d'échanges» équitables et libres pour mettre le commerce et les investissements dans la région à l'abri de la montée du protectionnisme commercial. Ce sommet spécial a été présidé par M. Moon et le Premier



ministre thaïlandais Prayut Chan-ocha. Selon le communiqué conjoint, ils ont favorablement accueilli la conclusion des négociations textuelles sur le Partenariat économique global régional (RCEP).

Les deux parties ont convenu de travailler de concert sur les questions en suspens dans l'optique de ratifier l'accord en 2020, affirmant que celui-ci aboutirait à la création d'un RCEP «moderne, global, de haute qualité et mutuellement bénéfique». Quinze

des seize pays participant au RCEP ont conclu plus tôt ce mois-ci à Bangkok, capitale de la Thaïlande, les négociations textuelles sur l'accord, avec en ligne de mire la signature de ce traité de libre-échange l'année prochaine.

Initié en 2012, le RCEP rassemble dix pays de l'ASEAN ainsi que leurs six partenaires commerciaux dans la région, à savoir la Chine, la Corée du Sud, le Japon, l'Inde, l'Australie et la Nouvelle-Zélande.

ETATS-UNIS: L'ex-conseiller présidentiel Don McGahn doit se soumettre à une assignation pour témoigner au Congrès (juge fédérale)



Une juge fédérale américaine a statué lundi que l'ancien conseiller de la Maison Blanche, Don McGahn, doit se soumettre à une assignation adressée par la Chambre des représentants et témoigner au Congrès.

«Peu importe à quel point un conseiller présidentiel peut être occupé ou essentiel, quelle que soit sa proximité avec des projets sensibles de sécurité nationale, le président n'a pas le pouvoir de le dispenser de faire ce que la loi exige», a indiqué Ketanji Brown Jackson, juge d'une cour de district, dans son jugement de 118 pages.

«Les présidents ne sont pas des rois», a noté Mme Jackson, avant de souligner que «personne, pas même le chef de l'exécutif, n'est au-dessus de la loi». M. McGahn a été cité à comparaître en avril par le président de la commission judiciaire de la Chambre des représentants, Jerry Nadler, un Démocrate de l'Etat de New York, quelques mois avant le début de l'enquête en destitution contre Donald Trump. Le ministère de la Justice, qui représente M. McGahn dans ce procès, a déclaré plus tôt que le conseiller ne pouvait pas être contraint de témoigner au Congrès, arguant que le président et ses conseillers immédiats sont à l'abri de telles demandes. Selon Mme Jackson, M. McGahn doit témoigner au Congrès mais conserve toujours la capacité d'invoker le privilège exécutif le cas échéant lors de sa comparution. Les médias américains ont rapporté que le ministère de la Justice ferait appel de la décision de Mme Jackson et demanderait un sursis judiciaire pour empêcher M. McGahn de témoigner au Congrès.

TURQUIE: Arrestation d'une Française soupçonnée de vouloir rejoindre l'EI

Les autorités turques ont arrêté une ressortissante française soupçonnée de vouloir rejoindre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI, Daech) en Syrie, ont rapporté mardi les médias turcs, ajoutant que la jeune femme allait être expulsée. Cette ressortissante française âgée de 21 ans a été arrêtée et placée en garde à vue à Adana (sud) par des membres de la police antiterroriste qui l'avaient prise en filature, a rapporté DHA, sans préciser la date de cette interpellation.

D'après l'agence, les enquêteurs soupçonnent la jeune femme d'avoir voulu se rendre dans la province voisine de Hatay et, de là, traverser la frontière avec la Syrie.

Lors de son interrogatoire, elle a affirmé qu'elle se trouvait en Turquie pour faire du tourisme, a indiqué DHA, ajoutant que la jeune femme avait été envoyée dans un centre de rétention pour migrants afin d'être expulsée vers la France.

La Turquie a été pendant plusieurs années un important lieu de transit pour les étrangers, notamment occidentaux, voulant rejoindre la Syrie pour intégrer l'un des nombreux groupes armés qui y ont émergé depuis le début de la crise en 2011.

Ankara affirme détenir plusieurs centaines d'étrangers membres présumés de l'EI et a procédé ces dernières semaines à des expulsions.

APS

CHINE - ETATS-UNIS: La Chine convoque l'ambassadeur américain pour déposer des représentations et protester contre l'adoption par le Congrès américain d'une loi relative à Hong Kong

Le vice-ministre des Affaires étrangères Zheng Zeguang a convoqué lundi l'ambassadeur des Etats-Unis en Chine Terry Branstad pour déposer des représentations sévères et protester fermement contre l'adoption par le Congrès américain de la soi-disant Loi 2019 sur les droits de l'Homme et la démocratie à Hong Kong.

La Chine exhorte les Etats-Unis à corriger immédiatement leur erreur, à cesser de s'ingérer dans les affaires de Hong Kong et les autres affaires

intérieures de la Chine, a déclaré M. Zheng.

Réaffirmant que Hong Kong fait partie de la Chine et que les affaires de Hong Kong sont purement les affaires intérieures de la Chine, M. Zheng a indiqué que la loi mentionnée ci-dessus empiétait manifestement sur les affaires intérieures de la Chine.

Il a accusé le Congrès américain de négliger les faits et la vérité, de comploter et de soutenir les crimes violents des agitateurs anti-Chine. «Il s'agit d'une violation grave du droit interna-

tional et des normes fondamentales régissant les relations internationales. La Chine le condamne fermement et s'y oppose fermement», a déclaré M. Zheng.

La Chine est déterminée à sauvegarder sa souveraineté nationale, sa sécurité et ses intérêts en matière de développement, à appliquer le principe «un pays, deux systèmes» et à s'opposer à toute ingérence de forces extérieures dans les affaires de Hong Kong, a-t-il ajouté. «Toute tentative de plonger Hong Kong dans le chaos et de saper sa

stabilité et sa prospérité est vouée à l'échec», a-t-il indiqué. La Chine exhorte fermement les Etats-Unis à appréhender la situation, à corriger immédiatement leur erreur, à empêcher la promulgation de la loi et à mettre un terme aux paroles et aux actes qui interfèrent dans les affaires de Hong Kong et les autres affaires intérieures de la Chine.

«Dans le cas contraire, les Etats-Unis doivent en assumer toutes les conséquences», a souligné M. Zheng.

BOLIVIE: Mandat d'arrêt contre l'ancien bras droit de Morales

Le parquet bolivien a lancé lundi un mandat d'arrêt contre Juan Ramon Quintana, qui était le bras droit de l'ancien président Evo Morales et que le nouveau pouvoir accuse de «sédition» et de «terrorisme».

M. Quintana, porte-parole de la présidence bolivienne lorsque M. Morales était au pouvoir, est «auteur et complice» des crimes de «sédition, instigation publique à la délinquance, terrorisme et financement du terrorisme», a affirmé sur Twitter le ministre de l'Intérieur, Arturo Murillo, à l'origine du mandat d'arrêt.

En novembre, alors que le pouvoir d'Evo Morales était menacé par

l'opposition de droite radicale, M. Quintana avait déclaré que si le président était destitué, la Bolivie allait «se transformer en un grand champ de bataille, un Vietnam moderne». M. Morales a démissionné le 10 novembre, sous la pression d'un mouvement de protestation civile l'accusant de fraude lors de l'élection présidentielle d'octobre, et finalement lâché par la police et l'armée.

Premier président amérindien de Bolivie, M. Morales, qui brigait en octobre un nouveau mandat, avait été proclamé vainqueur dès le premier tour. Mais l'opposition avait refusé de reconnaître le résultat du scrutin, et une enquête préliminaire

de l'Organisation des Etats américains (OEA) a relevé de graves irrégularités. Après sa démission, Evo Morales s'est exilé au Mexique.

Dès qu'il a pris ses fonctions de ministre de l'Intérieur, M. Murillo a annoncé que l'ancien bras droit d'Evo Morales allait être recherché.

«Nous allons nous lancer à la chasse de Juan Ramon Quintana.

Pourquoi est-ce une chasse? Parce que c'est un animal qui tue des gens», a-t-il déclaré à des journalistes, sans autres précisions.

M. Murillo a aussi indiqué que la police et le service de renseignement était sur les traces de Raul Garcia, frère de l'ancien vice-président Alvaro Garcia.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE DRARIA
COMMUNE DE BABA HASSEN
N°téléphone et fax : 023351143
Code fiscal APC : 09854211955996061

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVIS EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° :03/2019

Le président de l'Assemblée populaire communale de BABA HASSEN lance un Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° :03/2019

POUR/ REALISATION ET EQUIPEMENTS D UN ESPACE SPORTIF

Les entreprises qualifiées principalement en travaux BATIMENT catégorie 3 ou plus sont autorisées à soumissionner.

-Le cahier des charges relatif à se projet doit être retiré auprès du bureau des marchés de la commune de BABA HASSEN contre le paiement de la somme de : 1.500.00 DA versée auprès du trésorier intercommunal DRARIA – Les offres doivent être déposées à l'APC de BABA HASSEN .

Le soumissionnaire préparera quatre (04) enveloppes. La première enveloppe L1 est destinée au dossier de candidature. La deuxième enveloppe L2 est destinée à l'offre technique. La troisième enveloppe L3 est destinée à l'offre financière (les trois enveloppes L1, L2, L3 sont séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres).

La quatrième enveloppe L contiendra les trois enveloppes L1, L2, L3 conformément à l'article 67 du décret présidentiel numéro 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'enveloppe extérieure anonyme ne devra comporter que la mention :

« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° :03/2019 »

Projet : / REALISATION ET EQUIPEMENTS D UN ESPACE SPORTIF

« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Contenu du dossier de candidature

1- Une déclaration de candidature :

Dans la déclaration de candidature, le candidat ou soumissionnaire atteste qu'il :

* N'est pas exclu ou interdit de participer aux marchés publics conformément aux dispositions des articles 75 et 89 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

* N'est pas en redressement judiciaire et que son casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois porte la mention « néant ». Dans le cas contraire, il doit joindre le jugement et le casier judiciaire. Le casier judiciaire concerne le candidat ou le soumissionnaire lorsqu'il s'agit d'une personne physique, et du gérant ou du directeur général de l'entreprise lorsqu'il s'agit d'une société.

* Est en règle avec ses obligations fiscales ; parafiscales et envers l'organisme en charge des congés payés et du chômage intérimaires des secteurs du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique ; le cas échéant, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

* Est inscrit au registre du commerce.

* A effectué le dépôt légal des comptes sociaux, pour les sociétés de droit algérien.

* Détient un numéro d'identification fiscale, pour les entreprises de droit algérien et les entreprises étrangères ayant déjà exercé en Algérie.

2- Une déclaration de probité.

3- Les statuts pour les sociétés.

4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager l'entreprise.

5- tous documents permettant d'évaluer les capacités des candidats, des soumissionnaires ou, le cas échéant, des sous-traitants :

a/ Capacités professionnelles : certificat de qualification et de classification.

b/ Capacités financières : moyens financiers justifiés par les bilans et les références bancaires durant les années 2014-2015-2016.

c/ Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles (Attestation de bonne exécution signée par le maître d'ouvrage durant les années 2016-2017-2018).

Contenu de l'offre technique

1- Une déclaration à souscrire.

2- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

Contenu de l'offre financière

1- La lettre de soumission.

2- Le bordereau des prix unitaires (BPU).

3- Le délai quantitatif et estimatif (DQE).

- La durée de préparation des offres est de QUINZE (15) jours après la première parution de l'avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou BOMOP.

- La date de dépôt des offres fixée aux (15) QUINZE jours avant 14h00.

L'ouverture des plis de candidature, technique et financiers, se fera le même jour de dépôt des offres à 14h00 en séance publique et en présence des soumissionnaires désireux d'y assister, au siège de l'APC de BABA HASSEN

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Toute offre parvenue en retard ou non-conforme à la réglementation ne sera pas prise en considération, conformément aux dispositions des articles 70 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Le maître d'ouvrage invite l'ensemble des soumissionnaires à participer à la séance d'ouverture des plis.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE LA SOLIDARITÉ
DE LA WILAYA DE TEBESSA
NIF : N° 0.996.12.01.90013.36

AVIS D'UN APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 26/DASS/WT/2019

La Direction de l'Action Sociale et de la Solidarité de la wilaya de TEBESSA, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour :
Opération: Suivi, construction et équipement de 01 groupe scolaire type D à TEBESSA (EL MIZEB)
→ **Lot n°02** : Equipements informatiques, impressions et de Reprographie

Les soumissionnaires intéressés par le présent avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales :

les Producteurs, les importateurs, les grossistes, qualifiés selon la nature des équipements demandés peuvent retirer le cahier des charges auprès de la Direction de l'Action sociale et de la Solidarité (DASS) de la wilaya de Tébessa **Quartier bel air -Tébessa.**

Conformément à l'article 67 du décret présidentiel n° 15-247 du 19 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les offres doivent comporter : **un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière.**

Les offres doivent parvenir sous pli principal cacheté et anonyme et ne comporte que la mention suivante :

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° :03/2019 pour Suivi, construction et équipement de 01 groupe scolaire type D à TEBESSA (EL MIZEB), lot n°02. « A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLS ET D'EVALUATION DES OFFRES »

Le pli extérieur de l'offre devra contenir trois (03) enveloppes séparées et cachetées et bien fermées :
- **Le premier pli Intérieur** : indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **Un dossier de candidature** ».
- **Le deuxième pli Intérieur** : indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **Offre technique** ».
- **Le troisième pli Intérieur** : indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « **Offre financière** ».

Seront insérés dans ces offres les documents validés à la date d'ouverture des plis exigés par le cahier des charges.

➤ **Dossier de candidature**

- Déclaration de candidature signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission, (selon l'annexe).
- Déclaration de probité signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission, (selon l'annexe).
- Copie du statut pour les entreprises.
- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitants les personnes à engager la société.
- Copie de registre de commerce du soumissionnaire légalisé auprès du CNRC.
- Copie d'identification fiscale.
- Attestations de mise à jours CNAS- CASNOS.
- Référence bancaire (RIB)

• Les capacités du soumissionnaires selon tableau de notation

- Présentation d'une fiche technique qui comporte les caractéristiques, les spécificités et les normes de chaque type d'équipement mentionné dans l'offre financière.
- Capacités techniques : moyens humains et matériels et références professionnelles.
- Attestation d'origine pour le produit algérien délivré par la chambre de commerce.
- Engagement écrit signé et paraphé (annexe) comprend :

* délai d'exécution.

* délai de garantie : le soumissionnaire assure l'entretien des équipements pendant les délai de

garantie

* service après vente : le soumissionnaire assure la pièces de rechanges pour la réparation et

entretien des équipements pendant les délai de garantie .

➤ **Offre technique**

• Déclaration à souscrire signée, paraphée et datée conformément au modèle de la soumission (selon l'annexe).

• Tout document permettant d'évaluer l'offre technique : un mémoire technique justificatif et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel n° 15-247 du 19 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

• Cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « **lu et accepté** ».

• Copie du Cahier des charges initiale (**un dossier de candidature, une offre technique et une offre financière**) signé et paraphé.

➤ **Offre financière**

• Lettre de soumission signée, paraphée et datée pendant la durée de préparation des offres.

• Bordereau des prix unitaires (BPU) arrêtés en chiffres et en lettres signés, paraphés et datés pendant la durée de préparation des offres.

• Délai quantitatif et estimatif (DQE) signée, paraphée et datée pendant la durée de préparation des offres.

La durée de préparation des offres :

- La durée de préparation des offres est fixée à quinze (15) jours à compter de la date de la première parution du présent avis dans les quotidiens nationaux ou dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (BOMOP).

Jour et heure limite de dépôt des offres :

- Les offres doivent être déposées le dernier jour de la durée de préparation des offres avant 12h00.

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres

est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

« **Monsieur le Directeur de l'Action Sociale et de la Solidarité** »

(DASS) de la Wilaya de Tébessa Quartier bel Air -Tébessa.

Jour et heure d'ouverture des plis :

- L'ouverture des plis des dossiers de candidature, des offres techniques et financières se fera en séance publique le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.

- Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est

prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

- Cet avis est considéré comme une invitation aux soumissionnaires pour y assister.

Durée de validité des offres :

- La durée de validité des offres est fixée à quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des

plis.

Attribution et recours :

- L'avis d'attribution provisoire du marché est inséré dans les organes de presse qui ont assuré la publication

de l'avis d'appel d'offres, lorsque cela possible.

- Le soumissionnaire qui conteste l'attribution provisoire d'un marché ou son annulation, la déclaration

d'anfractuosités ou l'annulation de la procédure dans le cadre d'un appel d'offre, auprès de la commission des

marchés publics de la wilaya.

CINÉMA

3 films algériens en compétition au Festival d'Al Qods

Les films «Les sept remparts de la citadelle» de Ahmed Rachedi, «Irfane» de Salim Hamdi, ainsi que le court métrage documentaire «Mounia» de Abir Akakza ont été sélectionnés en compétition du 4e Festival international du cinéma d'Al Qods, prévu du 28 novembre au 5 décembre dans la ville de Ghaza, annoncent les organisateurs.

D'une durée de 180 mn, le long métrage «Les sept remparts de la citadelle» est une adaptation du roman éponyme écrit par Mohamed Maarfia. Ce film confronte deux perceptions de l'attachement à la terre : celui de Thebti, campé par Hassan Kachach, fils d'un paysan algérien exproprié de ses terres, et de Lucien, incarné par l'acteur français Jean-Christophe Rauzy, lui aussi attaché à ces terres enlevées au propriétaire originaire.

Premier long métrage de Salim Hamdi, «Irfane» (reconnaissance), 110 mn, se présente sur deux niveaux de narration : le récit d'une moujahida, Yamina, campée par Chafia Boudraâ et celui de son petit-fils, de sa fiancée et leurs amis, des jeunes pétris de talent et vivant sans grandes perspectives d'avenir.

Dans sa catégorie, le film est en compétition avec «Fatwa» du Tunisien Mahmoud Ben Mahmoud, «Kilikis» du Marocain Iz El Arab El Aloui, «Toren» de l'Irakien Nawzad Sheikhani ou encore



«Ambiance de la Palestiniennes Wissam Aljafari.

Le court métrage documentaire «Mounia», est également en compétition, alors que le film «Curse within shadows» de Imad Ghedjati sera projeté dans la catégorie des films amateurs.

Créé par le ministère palestinien de la Culture en partenariat avec des associations culturelles palestiniennes et de pays arabes, le Festival international du cinéma d'Al Qods se déroule simultanément à Beyrouth, Benghazi (Libie) et à Khartoum.

ALLEMAGNE

Vol de diamants d'une valeur «inestimable» dans un musée allemand

Trois parures de diamants et rubis d'une «valeur inestimable» ont été volées lundi matin dans un musée de Dresde en Allemagne, a annoncé sa directrice, Marion Ackermann à des médias.

Au moins deux cambrioleurs sont parvenus lundi peu avant 05h00 du matin à s'introduire dans ce musée pour y dérober ces trois parures datant du XVIIIe siècle, avant de prendre la fuite, ont indiqué les enquêteurs lors d'une conférence de presse.

Les bijoux faisaient partie du musée dit Grünes Gewölbe («Voûte verte»), situé dans un château de la ville et qui renferme

l'une des plus importantes collections de trésors en Europe.

La directrice n'a pu fournir d'estimation chiffrée du préjudice. «Nous ne pouvons pas les réduire à une valeur car elles ne sont pas à vendre», a expliqué Mme Ackermann, ajoutant toutefois que la valeur historique et culturelle des trois parures était «inestimable».

Un autre responsable des musées de la ville a indiqué que les parures dérobées faisaient «partie du patrimoine culturel mondial». Construit au XVIe siècle, le musée est réputé posséder une des plus importantes collections de bijoux anciens

en Europe. Il possède en effet des pièces uniques en orfèvrerie, des pierres précieuses, de la porcelaine, des sculptures d'ivoire ou d'ambre, des bronzes ou des récipients serts de pierreries.

Une partie du musée, un des plus anciens d'Europe, a été détruite durant la Seconde guerre mondiale lors du bombardement allié du 13 février 1945, avant d'être reconstruite.

L'Armée rouge avait mis la main sur une partie des œuvres, emportées en Union soviétique, avant d'être rapatriées en 1958 à Dresde, une des principales villes de RDA.

ETATS UNIS-CANADA

Le box-office nord-américain pétrifié par «La Reine des Neiges 2»

«La Reine des Neiges 2» a pétrifié le box-office nord-américain, récoltant 130 millions de dollars de recettes pour son premier week-end dans les salles obscures nord-américaines, selon des chiffres définitifs publiés lundi par la société spécialisée Exhibitor Relations. La reine Elsa, la princesse Anna et le bonhomme de neige Olaf ont continué à faire fondre le cœur des plus jeunes, pour le très attendu deuxième opus de l'un des plus grands succès d'animation de Disney. La suite (en salle en France le 20 novembre) s'attache à l'histoire de la famille royale d'Arendelle et

promet de répondre aux interrogations des fans, notamment sur l'origine des étonnants pouvoirs d'Elsa. «La Reine des Neiges 2», sorti juste à temps pour la période des fêtes, a réalisé le troisième meilleur départ pour un film d'animation derrière les «Indestructibles 2» (2018) et «Le Monde de Dory» (2016) de Disney, selon Variety. «Le Mans 66», film américain sur la légendaire course d'endurance automobile française des 24 Heures du Mans, a vrombi jusqu'à la deuxième place du box-office avec près de 16 millions de dollars pour le week-end (58 millions en une se-

maine). «Un ami extraordinaire», à la troisième place du podium pour sa sortie avec 13,3 millions de dollars, raconte la relation entre un journaliste et le présentateur américain d'émissions pour enfants Fred Rogers sur qui il doit écrire un article, joué par Tom Hanks. Pour sa sortie en salle, le thriller «Manhattan Lockdown» a amassé 9,3 millions de dollars, se hissant à la 4e place du box-office nord-américain. Dans le film produit par STX Films, un détective de la police new-yorkaise décide de fermer les 21 ponts de Manhattan pour trouver les assassins de policiers.

Voici le reste du Top 10:

«Midway»: 4,6 millions de dollars (43 millions depuis sa sortie)

«Playing with Fire»: 4,5 millions (31,5 millions depuis sa sortie)

«L'Art du mensonge»: 3,4 millions (11,8 millions depuis sa sortie)

«Charlie's Angels»: 3,2 millions (14 millions depuis sa sortie)

«Last Christmas»: 3,1 millions (27,9 millions depuis sa sortie)

«Joker»: 2,7 millions: (326,9 millions depuis sa sortie).

MAROC :

Un artiste de rap condamné à un an de prison

D'après le site <https://fr.euronews.com>, le rappeur marocain Gnawi a été condamné à une année de prison par la justice marocaine pour avoir insulté la police royale dans une vidéo publiée sur son compte Instagram. Alors que le

chanteur a tenté de justifier cette publication, en avançant qu'il l'a postée «après avoir subi une humiliation lors d'un contrôle, se défendant-il», selon le même site, son avocat penche plutôt pour une autre explication : il aurait été

condamné juste après la sortie d'une de ses chansons le 29 octobre dernier : «La chanson "Vive le peuple", vue 15 millions de fois sur YouTube, raconte le malaise de la jeunesse marocaine», explique ce site. (Rédaction DKNews)



CANADA

Des momies égyptiennes exposées à Montréal en première nord-américaine



Le Musée des beaux-arts de Montréal (MBAM) expose, jusqu'au 29 mars prochain en première nord-américaine, six momies de l'Égypte ancienne dans le cadre de l'exposition «Momies égyptiennes : passé retrouvé, mystères dévoilés». Cette grande exposition offre un point de vue inédit sur le quotidien de six personnes ayant vécu le long du Nil, par une approche innovante à la croisée des arts et de la science, indique le musée dans un communiqué. L'exposition donne à voir et à découvrir six momies accompagnées de 240 œuvres d'art représentatives de l'Égypte antique, toutes issues de la collection du British Museum.

Des techniques d'imagerie médicale non invasives, telles que la tomographie, une image tridimensionnelle par scanographie, ont permis de jeter un nouvel éclairage sur divers aspects de ces six égyptiens.

L'accent est ainsi mis sur des découvertes fascinantes en termes de biologie, de régime alimentaire, de maladies, de rites funéraires et de techniques d'embaumement des individus étudiés. «Grâce à l'anthropologie physique, l'égyptologie, la recherche scientifique et la conservation, une meilleure compréhension du passé redonne, en un sens, vie à ces hommes, femmes et enfants», soulignent les organisateurs. Le British Museum détient 80 momies égyptiennes, dont le scan radiographique fournit aujourd'hui des renseignements rarement accessibles au moyen de sources archéologiques traditionnelles.

Prague expose les "Technologies des dictatures"

Originale façon pour Prague de fêter les trente ans de sa révolution "de velours" qui a vu chuter le régime communiste. La capitale tchèque abrite en effet une exposition de tous les objets utilisés par la police secrète et les services de renseignement pour traquer les opposants et chasser les espions étrangers. «Des technologies de pointe à l'époque et bien sûr complètement obsolètes aujourd'hui», constate le site <https://fr.euronews.com> qui rapporte la nouvelle en précisant que les objets exposés sont aussi divers que "Montres microphones, appareils photo miniature...". Le conservateur en chef de l'exposition, cité par ce même site explique : «Comme nous sommes dans un musée technique nous avons mis l'accent sur la technologie utilisée par la police secrète communiste ou le régime nazi pour se maintenir au pouvoir, mais aussi sur les technologies utilisées par les opposants à ces régimes pour accéder à la liberté», peut-on lire sur <https://fr.euronews.com> (Rédaction DKNews)

Programme de la soirée

TF1 20:05

New Amsterdam
Réalisateur : Kate Dennis
Avec : Ryan Eggold, Freema Agyeman



Le New Amsterdam, l'un des plus vieux hôpitaux publics des États-Unis, accueille les patients les plus divers, mais il manque cruellement de moyens. Le nouveau directeur, Max Goodwin, veut faire bouger les choses, mais il doit lutter aussi contre des habitudes solidement installées. Alors que le docteur Helen Sharpe assure la communication de l'hôpital, Bloom, chef des urgences, est sollicitée par le nouveau directeur pour une demande un peu particulière. Iggy Frome, chef du service psychiatrique interviert pour éviter qu'une jeune patiente ne soit placée en famille d'accueil.

france 2 20:05

Nina
Réalisateur : Jérôme Portheault
Avec : Annelise Hesme, Nina Mélo



Nina est toujours très inquiète quant à la santé d'Hugo, toujours pas tiré d'affaire. Parallèlement, elle est témoin de la chute d'un homme qui tente de gravir les fenêtres de l'hôpital. Le blessé, qui n'est autre que Charles, le grimpeur de l'extrême, est victime d'un mal étrange : son corps est devenu insensible à la douleur. Quant à Léo, elle s'occupe d'un futur père qui présente tous les symptômes d'une cowade. Elle s'interroge sur le couple qui semble former un trio avec le meilleur ami du patient.

france 3 20:00

Des racines et des ailes



Le Limousin, qui s'étend de la Creuse à la Haute-Vienne en passant par la Corrèze, regorge de nombreux châteaux et villages médiévaux. Christian Rémy, historien, survole en avion la route Richard-Coeur-de-lion en avion pour les étudiants. A Beaulieu-sur-Dordogne, l'architecte Stefan Manculescu restaure l'église abbatiale datant du XIe siècle. Au sud de Limoges, le chef étoilé Gilles Dudoignon met en valeur toutes saveurs du Limousin. En Corrèze, l'inspecteur pour le ministère de l'environnement William Arnaud, protège une multitude de sites classés. Quant au haras de Pompadour, il est le plus beau domaine dédié au cheval de la région avec les meilleurs chevaux de selle français depuis 300 ans.

CANAL+ 20:00

Ma reum
Réalisateur : Frédéric Quiring
Avec : Audrey Lamy, Charlie Langendries



La vie de famille de Fanny, de son mari Stéphane et de leur fils Arthur, est idyllique. Fanny, reine des recettes de cuisine sur Internet, adore son époux et leur fils de 9 ans. Seulement, tout est chamboulé quand elle soupçonne que son fils adoré est racketté par des élèves de l'école. Elle découvre bientôt quels sont les trois garçons qui harcèlent son fils et s'en ouvre à son institutrice. Mais le racket continue et devant l'absence de réaction de l'école, Fanny décide de régler le problème à sa façon.

6 20:05

Le meilleur pâtissier



En ultime défi, Cyril Lignac demande à Stéphanie, Camille et Sophie de transformer un simple citron en un dessert d'exception. Puis, pour la dernière épreuve technique de la saison, Mercotte les défie sur un vertigineux gâteau italien : Il cappello di Arlecchino ! Les finalistes doivent travailler plus de 2 kilos de chocolat pour réaliser cette véritable pièce artistique. Et, pour l'ultime épreuve créative, les pâtisseries doivent réaliser des desserts d'exception évoquant le carnaval pour éblouir Cyril, Mercotte et le chef Benoît Blin, installé outre-Manche.

Jeux

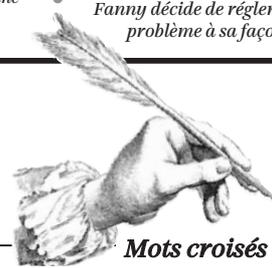
Samourai-Sudoku n°2322

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles desudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

8				9	7				
				6	1	8			
	2	1		5					
6	4		7	2					
9				5					
7					4				
2			6			3	8		
	4	8	5	1					
	6			3	7	8	2	5	

				8		5		2	9	7	1	2		
			7	3	5			7				4	7	
4			2		9	8			1		5	3		4
	7				1	4						5		
9									3	2	9			5
			6			8					2			7
9					4	2	1			8			9	4
7	8	1								5			6	1
5	9				8	6				4	9			



«Le silence permet de trouver son destin»

Lao-Tseu

Mots croisés n°2322

- Horizontalement:**
1 - Transfert d'images
2 - Science utile à la basse-cour
3 - Surréaliste espagnol - Cité bien placée pour les lentilles - Cours turinois
4 - Démoni de quenottes - Amour de Tristan
5 - Pronom très personnel - Atomes qui ne sont pas neutres - Diffusa
6 - Conventions - Sorte de ferment
7 - Rendit très pointu - Faire disparaître la prospérité
8 - Bien propre - S'élèvera seul au-dessus du sol
9 - Couvrirai de poudre
10 - Pulvériser - Céréale
- Verticalement:**
A - Jaquelin
B - Truisme
C - Matériau pour ouvrières - Suçoter
D - Débardeur - Possessif
E - Feuilleté - Régées par une sorte de gamme
F - Chaland - Temps de règne
G - Extirpe - Passer les plats
H - Equipé - Existe
I - Egalise - Élément d'un tout
J - Done à compter - Dégagera
K - Prendrai à la source
L - Herserais soigneusement

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												



TENNIS / TOURNOI
ITF JUNIORS MEKNÈS-
ISMAÏLIA :

L'Algérienne Mebarki qualifiée au deuxième tour

La tenniswoman algérienne Bochra Rehab Mebarki s'est qualifiée lundi pour le deuxième tour du Tournoi international juniors «Meknès-Ismaïlia», qui se déroule du 25 au 30 novembre au Maroc, en dominant la jeune Marocaine Maria Sefiani par deux sets à zéro.

Tête de série N5, l'Algérienne qui a directement intégré le tableau final de ce tournoi de grade 5 n'a éprouvé aucune difficulté contre Sefiani, issue des qualifications, comme en témoigne le score sans appel de 6-0, 6-1. Au deuxième tour, prévu mardi, Mebarki sera opposée à la Marocaine Lina Ngassi Saout, qui de son côté a sorti la Britannique Isabella Nunez (6-3, 6-0). En effet, la compétition, qui se déroule sur les courts en terre battue du Tennis Club de Meknès a drainé la participation de joueuses venues des quatre coins du monde, notamment, d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie.

CHAMPIONNAT ARABE DES JEUX D'ÉCHECS: 45 échéphiles de 12 pays attendus ce jour à Mostaganem

Pas moins de 45 échéphiles de 12 pays prendront part au championnat arabe des jeux d'échecs individuels, qui débutera mercredi prochain à Mostaganem, a annoncé lundi le président de la Fédération algérienne des jeux d'échecs.

Brahim Azzeddine Djelloul a indiqué, lors d'une conférence de presse animée à l'Office des établissements de jeunes (ODEJ) de Mostaganem, que ce championnat arabe organisé pour la première fois en Algérie verra la participation de 28 joueurs et 17 joueuses dont 7 messieurs et 5 dames de la sélection nationale des jeux d'échecs.

A cette compétition, qui s'étalera jusqu'au 6 décembre prochain, participera l'Algérie, la Tunisie, la Mauritanie, les Emirats arabes unis, le Qatar, l'Arabie saoudite, le Yémen, la Syrie, le Liban, la Palestine, la Jordanie et l'Irak, a-t-il souligné, faisant savoir que son programme prévoit trois épreuves en jeu classique ou temps long de 9 rondes d'une heure et demie avec ajout de 30 secondes, le jeu rapide de 7 rondes (15 mn et 2 secondes d'ajout et Blitz de 9 rondes (5 mn et 2 secondes).

La participation aux compétitions rapides et Blitz est ouverte aux joueurs algériens pour se mesurer avec leurs homologues arabes et améliorer leur niveau technique alors que les compétitions classiques sont conditionnées par le classement et le titre de maître national ou international en ce jeu intellectuel.

L'arbitre principal international Mohamed Abdallah de Somalie dirigera les parties, assisté de Benyamina Ali, Ouareth Fateh, Anoune Nasreddine et Sekrane Ahmed, a indiqué le président de la fédération algérienne.

En marge de ce tournoi, le bureau exécutif se réunira et l'assemblée générale de l'Union arabe des jeux d'échecs sera tenue avec la participation de 20 pays pour passer en revue la situation de la saison sportive actuelle, mettre au point le programme de 2020 et répartir les prochaines manifestations sportives et le budget financier.

M. Djelloul a souligné que la Fédération algérienne des jeux d'échecs œuvre, à travers ces réunions, à accueillir le championnat arabe des jeux d'échecs des minimes (8 à 20 ans) l'année prochaine. Organisée par la Fédération algérienne des jeux d'échecs en collaboration avec l'Union arabe, la manifestation du mercredi prochain vise à améliorer les capacités des échéphiles algériens et arabes et à se préparer pour les compétitions continentales et internationales.

APS

NATATION/CHAMPIONNAT INTERCLUBS : «Belle avancée des clubs oranais malgré les obstacles»

Les clubs oranais de natation ont réussi une belle avancée, lors du championnat national interclubs abrité à Sétif le week-end passé en dépit des nombreux obstacles auxquels ils sont confrontés, a estimé le président de la Ligue oranaise de cette discipline.

«Je suis amplement satisfait du parcours des clubs oranais lors du rendez-vous de Sétif qui a coïncidé avec l'ouverture de la nouvelle saison sportive en natation, d'autant que les conditions de travail de ces clubs sont vraiment déplorables», a déclaré à l'APS, Abdelhamid Hassab.

Lors de cette première compétition nationale de natation, les formations «El Bahia Nautique», entraînée par Sofiane Bouchakour, et «RT Ain El Turk» qui dirige Anouar Boutbina, ont décroché respectivement la troisième et la quatrième place, améliorant du coup leur classement comparativement à la saison passée.

La Ligue oranaise, à laquelle sont affiliés pas moins de 30 clubs dont une douzaine activant dans le haut palier, a été représentée pour l'occasion par cinq équipes.

Outre «El Bahia Nautique» et «RTAET», les nageurs du «CSN Oran», «CSF Oran» et «Cap Falcon», étaient également de la partie sauf qu'ils ont terminé les épreuves entre la 12e et 20e place.

«Je tiens notamment à saluer les performances d'«El Bahia Nautique» et «RTAET», car leur parcours dans cette première compétition de la saison augurent d'un exercice meilleur par rapport aux précédents.

Pour le premier club par exemple, il a raté de peu la deuxième place revenue à l'ASPTT d'Alger, la première a été remportée par le GS Pétrolier, s'est réjoui M. Hassab.

Et si ce responsable tient à valoriser les performances de ses nageurs, c'est parce qu'il prend en



compte notamment les conditions difficiles dans lesquelles ces derniers se préparent tout au long de la saison.

Ace propos, il a indiqué que la seule piscine olympique dont dispose la ville d'Oran est fermée depuis près de trois années, faisant allusion à la piscine de M'dina J'dida, relevant de l'office du parc omnisports de wilaya (OPOW) qui subit des travaux de réaménagement en prévision des jeux méditerranéens prévus à Oran lors de l'été de 2021, tout comme aussi celle de l'INFS d'Ain Turk pour les mêmes raisons.

«Il y a quelques mois, une piscine semi-olympique a été ouverte du côté d'Akid-Lotfi, mais en plus du fait qu'elle ne répond pas aux normes de la compétition de haut niveau, elle est tout le temps surexploitée et les clubs oranais trouvent des difficultés pour y décrocher des créneaux d'entraînement», a encore expliqué le président de la Ligue oranaise.

Manque criant de piscines olympiques

Face à cette situation, les athlètes de la majorité des clubs de la ville sont dans l'obligation de par-

courir plusieurs kilomètres pour aller s'entraîner dans les banlieues d'Oran, plus précisément dans les piscines d'Arzew, Gdyl, Oued Tlelat et Boutellil, sachant qu'il s'agit également de piscines semi-olympiques.

«Il est clair qu'en se retrouvant contraints de faire la navette entre Oran et les localités avoisinantes pour s'entraîner, les nageurs des clubs oranais ont du mal à concilier sport et études», a fait savoir M. Hassab.

Pour lui, en raison de l'indisponibilité de piscines olympiques à Oran, cette ville n'a plus abrité une compétition nationale depuis quelques années.

Cependant, le responsable de la Ligue oranaise de natation s'est dit rassuré par le règlement de cet éprouvé problème dans les prochains mois, avec la réouverture de la piscine olympique de M'dina J'dida, prévue au premier semestre de 2020.

Et comme un bonheur n'arrive jamais seul, les nageurs oranais se frottent déjà les mains à l'approche de l'inauguration du nouveau centre nautique relevant du complexe olympique en cours de réalisation dans la commune de Bir El Djir (Est d'Oran).

Le centre nautique en question, qui devrait être réceptionné en juin prochain, comprend deux piscines olympiques et une troisième semi-olympique.

La réalisation de cet important site sportif s'inscrit également dans le cadre des préparatifs de la capitale de l'Ouest pour accueillir la 19e édition des jeux méditerranéens, rappelle-t-on.

«Nous devons prendre notre mal en patience en attendant de réceptionner le nouveau centre nautique, ainsi que la réouverture de la piscine olympique de M'dina J'dida.

Deux infrastructures devant régler beaucoup de nos problèmes en matière de moyens de travail.

D'ailleurs, nous préparons d'ores et déjà, en compagnie de la direction de la jeunesse et des sports, un plan de relance de la natation oranaise avec comme objectif fournir à la sélection algérienne un maximum de nageurs issus des clubs oranais en vue des jeux méditerranéens», a assuré M. Hassab.

Le même responsable a souhaité au passage que cet effort déployé dans ce registre soit accompagné par «une meilleure prise en charge des clubs oranais sur le plan financier de la part des autorités locales».

«Outre les dépenses liées à la location des créneaux d'entraînement, les clubs sont appelés à faire au moins six déplacements durant la saison pour prendre part aux compétitions nationales, au moment où les subventions qui leurs sont allouées par leurs APC sont dérisoires», a-t-il déploré.

DOPAGE: L'exclusion pour 4 ans de la Russie recommandée à l'AMA

Un comité indépendant de l'Agence mondiale antidopage (AMA) a recommandé lundi une exclusion de quatre ans de la Russie des futures compétitions sportives, qui concerne donc les prochains JO de Tokyo, pour avoir falsifié des données de laboratoire transmises aux enquêteurs de l'Agence.

Si cette recommandation était acceptée par le bras exécutif, qui se réunit à Paris le 9 décembre, la Russie ne pourrait pas participer aux prochains Jeux olympiques (JO) d'été et d'hiver, aux JO de la jeunesse et aux Jeux paralympiques, et ne pourrait pas non plus accueillir certains matches de l'Euro-2020 de football, pour le moment programmés à Saint-Petersbourg.

Le pays pourrait aussi se voir retirer certains matches de l'Euro-2020

de football, pour le moment programmés à Saint-Petersbourg.

La Russie aurait la possibilité de contester de telles sanctions devant le Tribunal arbitral du sport (TAS).

Dans un long communiqué, l'AMA décrit les lourdes sanctions qui lui ont été recommandées par son comité de révision de la conformité (CRC).

Pendant quatre ans, aucun officiel russe ne serait autorisé sur les théâtres de grandes compétitions sportives, et la Russie ne pourrait plus candidater à l'attribution d'événements sportifs internationaux, JO compris.

Pire, si des événements lui ont déjà été attribués, l'organisateur devra le lui retirer et le «réattribuer à un autre pays, sauf si c'est impossible d'un point de vue légal ou pratique».

Cette mesure pourrait donc concerner l'Euro 2020 et la ville de Saint-Petersbourg. De plus, les sportifs russes ne pourraient participer à de grandes compétitions sportives internationales que lorsqu'ils seront «en mesure de démontrer qu'ils ne sont impliqués en aucune manière» par l'affaire.

Dans ce cas, ils ne seraient pas autorisés à concourir sous drapeau russe mais sous bannière neutre, comme c'est déjà le cas en athlétisme depuis 2015.

D'après le comité indépendant de l'AMA, cité dans le communiqué de l'agence, «des centaines» de résultats de contrôles antidopage suspects ont été supprimés des fichiers que lui a transmis la Russie début 2019. Il s'agit, pour le CRC, «d'un cas extrêmement grave de non conformité».

LIGUE 2/WA TLEMCEN : Faute d'argent, le président du club envisage de renoncer au recrutement hivernal

Le président du WA Tlemcen, Nacereddine Soulaymane s'est dit, mercredi, «pas très chaud» à l'idée de recruter de nouveaux joueurs lors du mercato hivernal, qui sera ouvert le 20 décembre prochain, malgré le désir de son entraîneur de renforcer son effectif en prévision de la deuxième partie du championnat de Ligue 2 de football.



«Je suis de ceux qui pensent que le mercato hivernal n'est souvent pas d'une grande utilité, car les joueurs devant être recrutés au cours de cette période sont censés apporter un plus, alors qu'il est vraiment difficile de dénicher des éléments de ce profil au cours de cette période de la saison, car aucun club n'est disposé à libérer ses meilleurs joueurs», a déclaré à l'APS le patron du WAT. «Il est vrai que notre entraîneur souhaite engager au moins deux joueurs évoluant dans le secteur offensif, mais jusque-là, nous n'avons rien encore décidé.

Et puis, notre situation fi-

nancière ne nous permet pas de faire d'autres dépenses», a-t-il ajouté.

Il faut dire que la mesure prise, mardi, par la Chambre de résolution de litiges portant sur l'interdiction à tous les clubs de la Ligue 2, excepté l'OM Arzew, de recruter au cours du mercato hivernal jusqu'à régularisation de leurs dettes envers d'anciens joueurs (et ou) entraîneurs, conforte le président du club phare de la ville des Zianides dans sa conviction.

En fait, le WAT, contraint de payer près de 5 millions DA au profit de trois ex-joueurs de l'équipe (Benfoula, Atia et Belhadj), tra-

verse une situation difficile sur le plan financier. Bien parti pour retrouver l'élite dès la fin de la saison en cours, cette équipe a dépensé près de 65 millions DA depuis l'intersaison, a-t-on appris de même source.

La situation risque de s'envenimer davantage dans ce registre après l'expiration du contrat de sponsoring du club avec l'opérateur public de téléphonie mobile (Mobilis), sachant que les joueurs et leur staff technique n'ont perçu jusque-là que deux mensualités.

Dans l'entourage du club, l'on craint que ces problèmes financiers freinent leur

équipe dans son élan, après avoir réussi à s'installer à la deuxième place après 13 journées de compétition, sachant que les quatre premiers au classement accéderont en fin de saison en Ligue 1.

Et pour, justement, éviter toute éventuelle baisse de régime, les dirigeants en place ont entamé des démarches auprès de l'ex-président du Conseil d'administration de la société par actions du club, Djilali Ben Ahmed, pour le convaincre de reprendre son poste qu'il a quitté l'été dernier, vu le grand apport de cet homme d'affaires pour l'équipe durant son mandat, a précisé son successeur.

GESTION DES CLUBS: Réunion DCGF - clubs professionnels le 2 décembre

La Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) se réunira le 2 décembre avec les clubs professionnels, pour préparer le terrain aux visites que mènera cette structure au niveau des clubs, a annoncé la Fédération algérienne de football (FAF) mardi sur son site.

Les visites que mènera la DCGF au niveau des clubs seront établies selon un calendrier bien établi et avec la présence d'un ou de deux membres du Bureau fédéral (BF) de la FAF, précise la même source.

La réunion du 2 décembre, qui va se dérouler en présence du président de la Ligue de football professionnel (LFP) Abdelkrim Medouar, intervient moins d'une semaine après le rapport accablant publié par l'instance fédérale sur la si-

tuation financière et administrative des pensionnaires de la Ligue 1.

La DCGF, présidée par Réda Abdouch, a avancé le chiffre de 740 milliards de centimes représentant le déficit de 10 clubs sur les 16 de la Ligue 1, tirant la sonnette d'alarme sur la situation du ballon rond en Algérie qui constitue un "gouffre financier".

Dans une déclaration accordée à l'APS dimanche, Abdouch a révélé que le déficit avait atteint désormais 848 milliards de centimes, après le traitement du dossier du NA Hussein-Dey, sans compter les cinq derniers clubs.

Le chiffre va au-delà des 1000 milliards de centimes, selon le président de la DCGF.

"Le Bureau fédéral donne toute la plé-

nitude à la DCGF de poursuivre ses missions avec l'appui de la FAF et de la LFP et invite son président aux réunions du BF afin de présenter à chaque session un rapport d'étape sur la mission de diagnostic de la situation des clubs professionnels", précise la FAF dans un communiqué.

Enfin, le Bureau fédéral, réuni lundi au Centre technique national de Sidi-Moussa (Alger), note avec "satisfaction" les efforts consentis par certains clubs pour réduire leurs dettes et "réitère son soutien à la Chambre nationale de résolution des litiges (CNRL) pour poursuivre ses missions avec toute la rigueur nécessaire et veiller à l'interdiction de recruter pour les clubs n'ayant pas encore assaini leur situation".

MERCATO D'HIVER: La période d'enregistrement du 20 décembre au 19 janvier (FAF)

La période hivernale d'enregistrement des mouvements de joueurs de l'ensemble des Ligues de football est fixée du vendredi 20 décembre 2019 au dimanche 19 janvier 2020, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) mardi sur son site officiel.

"Cette période est valable pour toutes les Ligues, hormis la Ligue de futsal", précise l'instance fédérale.

La FAF souligne que "les nouvelles recrues durant cette période ne peuvent en aucun cas prendre part aux rencontres de la phase aller du championnat, mais peuvent participer aux matchs de Coupe d'Algérie".

Chaque club pourra engager jusqu'à trois joueurs, conformément à la réglementation en vigueur. Par ailleurs, le Bureau fédéral de la FAF a accordé une dérogation au MO Béjaïa (Ligue 2) pour pouvoir disposer d'une nouvelle licence, sans la résiliation du contrat de son joueur Abderrazak Belal, gravement blessé lors d'une séance d'entraînement et dont la saison est d'ores et déjà terminée. "Cette dérogation est subordonnée à un examen-expertise du cas de ce joueur par le médecin fédéral de la FAF", précise toutefois la même source.

FIFA Tournée africaine pour le président Gianni Infantino

Le président de la FIFA, l'Italien Gianni Infantino a entamé sa seconde tournée africaine en 2019 qui le mènera, cette fois-ci à l'ouest du continent, respectivement à Madagascar, Mozambique, Guinée, Togo, Bénin, Burkina Faso, Sénégal, Gambie, Guinée-Bissau, Mauritanie, a rapporté, mardi la presse africaine.

Composée entre autres, de la secrétaire générale et déléguée générale de la FIFA pour l'Afrique, Fatma Samoura, du directeur des associations membres à la FIFA, Veron Mosenko-Omba, du président de la Confédération africaine de football (CAF) Ahmad Ahmad, de son conseiller spécial et FIFA Legend, Samuel Eto'o et du directeur de la Fondation FIFA, lui aussi FIFA Legend, Youri Djorkaeff, la délégation a atterri à Antananarivo, capitale Madagascar où elle a été reçue, lundi, par le président malgache Andry Rajoelina.

La rencontre a permis de discuter du développement du football et des jeunes talents prometteurs de Madagascar.

«Madagascar dispose de nombreux footballeurs de grand talent. Le parcours des Bareas lors de leur toute première Coupe d'Afrique des Nations cette année a été formidable.

Avec l'aide de notre soutien continu pour nos amis de la FMF et avec les encouragements du gouvernement malgache, j'espère et je suis convaincu que nous verrons des résultats encore plus positifs dans un avenir proche», a déclaré Infantino à l'occasion de cette réunion.

Après Madagascar, Infantino et sa délégation sont attendus au Lesotho, en Angola, en RD Congo, au Congo, en Mozambique et au Malawi.

SANCTIONS : Le président de l'US Biskra suspendu pour six mois (LFP)

Le président de l'US Biskra (Ligue 1) Abdallah Benaïssa a été suspendu de six mois de suspension, dont deux avec sursis, pour «comportement antisportif envers officiels», a annoncé lundi la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel. Outre cette sanction, le premier responsable de l'USB devra s'acquie-

ter d'une amende de 40.000 dinars. De son côté, l'entraîneur tunisien de l'ES Sétif, Nabil Kouki, a été suspendu d'un match de suspension ferme (interdiction de terrain et de vestiaires), plus une amende de 30.000 dinars, pour contestation de décision. Le milieu offensif du MC Alger Abderrahmane Bourdim a pris pour

sa part quatre matchs de suspension, dont un avec sursis et une amende de 40.000 dinars pour «comportement antisportif envers officiels». En Ligue 2, le manager général de l'Olympique Médéa, Amine Megatli, s'est vu infliger une sanction de six mois (interdiction de terrain et de vestiaires), dont trois avec sursis,

et une amende de 80.000 dinars pour «menaces envers officiels». Enfin le manager général de l'ASM Oran Lahouari Benamara, «instigateur d'une mêlée générale», a été suspendu de six mois de suspension (interdiction de terrain et de vestiaires), dont trois avec sursis, plus une amende de 100.000 dinars.

LIGUE 2 FRANÇAISE (US ORLÉANS) :

«Avec Anthar Yahia, on était arrivé à un point de non-retour»

Le président de l'US Orléans (Ligue 2 française de football) Philippe Boutron, a expliqué la décision de la direction de mettre fin aux fonctions du manager général algérien Anthar Yahia, estimant que la séparation devenait inévitable.

«On était arrivé à un point de non-retour. On ne pouvait plus continuer dans ces conditions. De là à dire qu'il y a des influences directes sur les résultats, ce serait un peu simple. Mais, on a besoin de sérénité, de calme, d'unité. Il y avait trop de facteurs négatifs dans la perception. Tout s'est focalisé sur lui, je pense que c'est démesuré car il a accompli un gros travail sur la formation et les jeunes», a-t-il indiqué, cité par les médias locaux. Le départ d'Anthar Yahia (37 ans) a été acté mercredi dernier, par le conseil d'administration de la lanterne rouge du championnat de Ligue 2.

«C'est un échec humain, mais je lui souhaite de rebondir, car je l'apprécie beaucoup humainement. C'est la décision du conseil d'administration, et la mienne également. Je l'ai soutenu très longtemps, car il ne méritait pas un tel acharnement. Anthar ne sera pas remplacé.

Je prendrai la gestion des éventuels transferts, car on va se mettre à la recherche d'attaquants au mercato», a-t-il ajouté. L'ancien capitaine de la sélection algérienne avait été nommé en décembre 2016 manager général en charge du domaine sportif à l'US Orléans, où évoluaient les deux anciens internationaux Karim Ziani et Essaid Belkalem. Anthar Yahia (37) avait rejoint Orléans en tant que joueur en janvier 2016 en provenance d'Angers (Ligue 1, France).

Il avait contribué à l'accession de son équipe en Ligue deux. À l'issue de la saison 2015-2016, le héros d'Oumdurman avait décidé de mettre fin à sa carrière, qui l'a vu évoluer notamment en France et en Allemagne.

TOURNOI FÉMININ DE L'UNAF (U21): L'Algérie pays hôte du 21 au 28 décembre

L'Algérie a été désignée, pour la première fois, pour organiser un tournoi féminin de l'Union nord-africaine de football (UNAF), réservé aux moins de 21 ans (U21) du 21 au 28 décembre, a annoncé la Fédération algérienne (FAF) mardi sur son site.

Selon le programme d'activités de l'UNAF établi pour l'année 2020, l'Algérie abritera aussi le tournoi qualificatif (zone nord-africaine) à la Coupe d'Afrique des nations de football CAN-2021 de la catégorie des moins de 17 ans (U17), prévu du 20 au 30 juillet 2020.

Le vainqueur de ce tournoi se qualifiera pour la phase finale de la CAN, prévue au Maroc en 2021.

Outre cette compétition, l'Algérie organisera un tournoi amical en novembre 2020, réservé aux U18 (natifs de 2003), dans le cadre de la préparation des qualifications de la CAN-2023 des U20.

L'évaluation des activités de l'UNAF au cours de l'année 2019 ainsi que le programme de 2020 et les différentes échéances des sélections nationales de la région ont été au centre d'une réunion, tenue vendredi à Gammarrh (Tunisie), par les directeurs techniques des fédérations nationales de football membres de l'Union.

APS

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS : Mission d'inspection de la CAF en Algérie

Une délégation de la Confédération africaine de football (CAF) s'est rendue en Algérie du 19 au 23 novembre pour l'homologation de certains stades disponibles en prévision des rencontres des clubs algériens en compétitions continentales, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) lundi.



Domiciliation des matchs des clubs algériens

Domiciliation des matchs des trois clubs algériens, USMA, JSK et Paradou AC engagés en phase de poules des compétitions interclubs de la Confédération africaine de football (Ligue des champions et Coupe de la Confédération):

Ligue des Champions :

Vendredi 29 novembre 2019 (1ère journée) :

Stade du 1er Novembre de Tizi-Ouzou : JS Kabylie à Vita Club du Congo

Samedi 30 novembre 2019 (1ère journée) :

Stade Chahid Mustapha Tchaker de Blida : USM Alger à Wydad Casablanca.

Coupe de la Confédération :

Dimanche 8 décembre 2019 (2ème journée) :

Stade Chahid Mustapha Tchaker de Blida : Paradou AC à Hassania Agadir.

La mission d'inspection, emmenée par Mohamed Amine Khaled El-Shawarbi (inspecteur CAF) s'est rendue au niveau des stades de Rouiba (Alger), le 19 novembre, du 20-Août-1955 d'Alger et du 1er-Novembre de Tizi-Ouzou (le 20 novembre), du Chahid Mustapha-Tchaker de Blida (le 21) et de nouveau Rouiba (le 22).

À l'issue de cette visite d'inspection, il a été retenu à ce que l'USM Alger et le

Paradou AC évoluent au stade Tchaker de Blida, alors que la JS Kabylie jouera dans son fief du 1er-Novembre, malgré quelques réserves à lever.

Ce qui ne fut pas le cas pour le 20-Août-1955.

Quant au stade communal de Rouiba, ce dernier devra être homologué «prochainement», dès la levée des réserves formulées par l'inspection de la CAF, selon la même source.

LIGUE DES CHAMPIONS AFRICAINE: L'AS Vita club ne sera pas «favori» du match vendredi face à la JSK (Entraîneur)

L'AS Vita club congolais ne sera pas «favori du match» vendredi prochain au stade du 1er novembre contre la jeunesse sportive de Kabylie (JSK), pour le compte de la première journée de la phase des groupes de la ligue des champions d'Afrique, a pronostiqué lundi Florent Ibenge, l'entraîneur de la formation congolaise, à l'arrivée de la délégation du club à Tizi-Ouzou.

«Nous savons que nous ne sommes pas favori de ce match face à la JSK, mais nous allons respecter le football, maximiser toutes nos forces et donner le meilleur de nous-mêmes», a indiqué Ibenge, soulignant que le Vita

club affrontera la JSK avec un groupe privé de trois de ses joueurs titulaires, Jean-Marc Makusu, Zakaria Mumuni et Mukoko Batezadio.

Toutefois, a-t-il tenu à nuancer «même si la rencontre sera particulièrement difficile pour le Vita Club, qui dispute son premier match de cette compétition à l'extérieur, une défaite n'est pas rédhibitoire quel que soit le score et n'est pas éliminatoire».

Ibenge a, souligné, également, appréhender la pression du public de la JSK «sevré de stade et de jeu» après la sanction à huis-clos dont elle a fait l'objet en championnat de ligue 1 et qui «doit trouver là une occasion pour

s'éclater et laisser libre cours à son énergie refoulée».

La délégation du Vita Club, arrivée de Kinshasa à Alger après un long voyage via Casablanca (Maroc) a annulé une séance d'entraînement prévu lundi après-midi pour cause de la fatigue due au long voyage effectué par la délégation composée de 31 personnes, 22 joueurs et 9 membres de la direction et du staff médical du club. L'AS Vita Club qui campe la 4ème position du championnat congolais loin derrière le TP Mazembe fait face lui aussi, à l'instar de la JSK, à une situation d'instabilité au niveau d'efficacité offensive et de résultats.

WA CASABLANCA (1RE J/GR. C) : El-Haddad forfait face à l'USMA samedi

L'attaquant international marocain du WA Casablanca Ismaïl El-Haddad, blessé, a déclaré forfait pour le match en déplacement face à l'USM Alger, samedi au stade Mustapha-Tchaker de Blida (17h00), dans le cadre de la 1re journée (Gr).

C) de la phase de poules de la Ligue des champions d'Afrique de football, rapporte mardi la presse locale.

Le buteur marocain a rechuté lors du match nul concédé dans le derby de Casablanca face au Raja (4-4) samedi, en 1/8 de finale (retour) de la Coupe arabe des clubs, synonyme d'élimina-

tion. En revanche, le Wydad pourra compter sur les services de son meneur de jeu Yahia Jabrane, suspendu sur le plan local, mais autorisé à prendre part à cette journée inaugurale de la phase de poules.

Par ailleurs, le WAC a renouvelé sa confiance à l'entraîneur serbe Zoran Manojlovic, en dépit de l'élimination en Coupe arabe et la dernière défaite concédée en championnat, à domicile face à la RS Berkane (0-1).

Autre décision prise par la direction du club, celle de reléguer Mohamed El-Nahiri, Anes El-Sebah et Yacine



Kheroubi en équipe réserve. La délégation du WAC s'envolera pour Alger jeudi et aura au programme deux séances d'entraînement sur place avant d'affronter

l'USMA. Dans l'autre match du groupe C, les Sud-Africains de Mamelodi Sundowns recevront samedi (20h00) les Angolais de Petro Atletico.

LOURINHO DIT NON À IBRAHIMOVIC

"Vous avez raison pour le lien (entre Mourinho et Zlatan, ndr). Je dirais même qu'on parle de passion, de compréhension," confirme le Mou en conférence de presse, répondant aux rumeurs. "C'est un joueur et un mec incroyable. Mais je dirais non (pour qu'il signe à Tottenham, ndr). Nous avons le meilleur attaquant d'Angleterre, l'un des deux ou trois meilleurs attaquants du monde. Cela n'a aucun sens pour un attaquant de la trempe de Zlatan, qui est sur la fin de sa trentaine. Mais c'est un attaquant pouvant jouer dans n'importe quel club au monde. Mais cela n'a aucun sens de venir dans un club où nous avons Harry Kane."



N'Golo Kanté justifie son choix de snober le PSG !

Approché à plusieurs reprises par le PSG par le passé, N'Golo Kanté a constamment repoussé les avances du club de la capitale. Le milieu de terrain de Chelsea a donné ses raisons. Depuis qu'il a explosé aux yeux du football européen avec Leicester, N'Golo Kanté a souvent été annoncé du côté du PSG. Le champion du monde tricolore aurait d'ailleurs été approché à trois reprises par les dirigeants parisiens dans le cadre d'un transfert. Cependant, N'Golo Kanté ne s'est jamais ouvert à cette idée. Interrogé sur l'intérêt du PSG lors du dernier mercato estival, Kanté a expliqué pourquoi il n'a pas quitté Chelsea. « Si j'ai refusé le PSG trois fois ? Parfois, on ne sait pas où on veut aller, mais on sait ce qu'on a. Je sais que j'étais à Chelsea, et j'étais bien à Chelsea. Ne pas venir au PSG était plus un choix sportif. Je me sentais bien à Londres et dans le projet, le club me sentait dans le projet, et donc j'étais content de rester là-bas », a confié N'Golo Kanté à l'occasion d'un entretien accordé à Canal+ pour le Canal Football Club.

Higuain : «Tellement heureux d'être resté !»

Auteur d'un doublé samedi à Bergame, Gonzalo Higuain faisait face aux journalistes cet après-midi, lors de la traditionnelle conférence de presse de veille de match de Ligue des Champions. L'occasion de parler de son début de saison, de son entraîneur, de l'Atlético Madrid, mais aussi de son entente avec Dybala et Ronaldo.

Son choix de rester à la Juve
"Je suis sincèrement heureux. Pas seulement car je suis resté mais surtout pour l'accueil que m'ont réservé mes coéquipiers, les dirigeants et le staff. Je suis tellement heureux d'être resté ici car j'ai vécu des saisons magnifiques et je voulais démontrer que je pouvais encore beaucoup apporter au club. La période est positive mais la saison est encore longue, je ne me contente pas de ce que j'ai fait."

L'alternance avec Dybala
"Quand il y a des grands joueurs il est normal de ne pas jouer toutes les rencontres. Il faut l'accepter et en même temps, profiter de chaque opportunité pour démontrer sa valeur. Chaque fois que nous sommes sur le terrain, que ce soit Paulo ou moi, nous avons donné le maximum et nous sommes heureux. Le coach nous aide beaucoup pour cela."

La différence entre Ronaldo et Dybala
"Ce sont deux grands joueurs et cela me plaît de jouer avec eux. Je ne les trouve pas différents, quand je dois jouer je m'adapte et je cherche toujours à faire le maximum."

Sa forme du moment
"Avec l'entraîneur j'ai vécu les meilleures saisons de ma carrière. Je suis heureux de travailler avec lui. J'essaie de faire ce qu'il me demande. Comme j'ai dit, je fais le maximum pour aider l'équipe mais la saison est encore longue."

Éclipser Ronaldo ?
"Tout le monde sait ce que représente Ronaldo. C'est un compétiteur, un gagnant. Je cherche toujours à aider l'équipe, je ne veux voler le trône à personne. Nous sommes tous importants, ceux qui jouent et ceux qui ne jouent pas. J'ai connu Ronaldo il y a quelques années à Madrid. C'est un joueur qui a tellement progressé, qui a gagné énormément. Je suis satisfait de le retrouver ici. Je le connais désormais mieux comme personne et je suis très heureux de jouer avec lui."

Son évolution
"J'ai évolué. L'obsession pour le but peut te donner d'autres satisfactions. Dans certains matches, j'ai eu des situations intéressantes, je pouvais marquer davantage mais l'important est que si je ne marque pas, un autre le fera. Nous pouvons nous améliorer mais nous ne pouvons pas dire que les choses se passent mal."

Le meilleur Higuain ?
"Je ne peux pas comparer avec la saison du record de buts. Je cherche tout le temps à m'améliorer. J'ai eu la chance d'avoir des coéquipiers qui m'ont aidé et je travaille beaucoup. Je me sens bien physiquement et mentalement. Je vais bien, mais je ne dois pas m'en contenter. Je serai satisfait quand la saison sera finie et que la Juve aura tout gagné."



Arteta pour remplacer Emery ?
Selon The Times, l'adjoint de Pep Guardiola du côté de Manchester City serait le mieux placé dans l'esprit des décideurs londoniens. Ils aimeraient également sonder Massimiliano Allegri qui possède l'avantage d'être libre. Pour l'heure, le recrutement ne serait envisagé que pour la saison prochaine. Au moment du remplacement de Ferguson, Arteta avait déjà fait partie de la short list...

Coutinho apprécie la méthode de Flick

Philippe Coutinho (27 ans) aime travailler avec Hans-Dieter Flick, son nouvel entraîneur au Bayern Munich. "L'entraîneur attache une importance capitale de réaliser un pressing compact, coordonné et parfois haut, afin que l'adversaire ne puisse même pas développer son jeu. Dès le début, nous avons compris comment il travaillait et ce qu'il attend de nous à la fois sur le terrain d'entraînement et sur le terrain. C'est pourquoi cela fonctionne et nous sommes tous heureux", a déclaré le Brésilien à TZ.

**LE CONSEIL SUPÉRIEUR DE LA MAGISTRATURE :
Approbation de 189 recours concernant le dernier mouvement de magistrats**

Le Conseil supérieur de la Magistrature (CSM) a fait état, lundi dans un communiqué, de l'approbation de 189 recours, sur un total de 1454, introduits par des magistrats concernés par le mouvement décidé par le CSM lors de la session d'octobre dernier.

«L'examen des recours introduits par les magistrats concernés par le dernier mouvement décidé par le CSM lors de sa session du 24 octobre 2019, lors d'une réunion présidée par le ministre de la Justice, Garde des sceaux, vice président du Conseil supérieur de la Magistrature, Belkacem Zeghami mandaté par le chef de l'Etat, président du Conseil supérieur de la Magistrature, a donné lieu à l'approbation de 189 recours, sur un total de 1454 recours soumis au Bureau permanent, qui les a étudiés au cas par cas avant de les transmettre au CSM pour y statuer», précise le communiqué, qui fait état du rejet des autres recours «pour non fondement» En vertu des dispositions de la Constitution et de la loi organique N 04-11 du 06 septembre 2004 portant Statut de la magistrature et de la loi N 04-12 du 06 septembre 2004, fixant la composition, le fonctionnement et les attributions du Conseil supérieur de la magistrature, le CSM s'est penché durant sa présente session sur l'ordre du jour, arrêté par son Bureau permanent concernant la carrière professionnelle des magistrats, et sur l'examen d'autres questions inhérentes, a ajouté le communiqué. Intervenant à l'ouverture de cette rencontre, le ministre de la Justice, Garde des sceaux a mis l'accent sur «l'importance de cette session et des attentes des magistrats en terme de prise en charge, par leur Conseil, de leurs préoccupations et de satisfaction, dans le cadre de la loi, de leurs revendications professionnelles, dont l'examen des recours soumis au Bureau permanent du CSM».

Après approbation de l'ordre du jour, le Conseil a examiné et décidé ce qui suit :

- Nomination: Quatre (04) magistrats
- Titularisation: Trente (30) magistrats
- Mise en disponibilité : Deux (02) cas
- Promotions: Sept (07) à cas
- Régularisation: Quarante six (46) cas.

**EXCEPTION D'INCONSTITUTIONNALITÉ:
Le Conseil constitutionnel rend ses deux premières décisions**

Le Conseil constitutionnel a rendu, la semaine dernière, les deux premières décisions dans le cadre de la mise en œuvre du principe de l'exception d'inconstitutionnalité, entré en vigueur en mars dernier, a indiqué, hier à Alger, le président du conseil, Kamel Fenniche.

Président l'ouverture des travaux du séminaire international sur «la gestion des effets des décisions du Conseil constitutionnel en exception d'inconstitutionnalité», M. Fenniche a indiqué que dans le cadre de la mise en œuvre du principe de l'exception d'inconstitutionnalité, le conseil a statué le 20 novembre 2019 dans deux affaires qui lui ont été déférées par la Cour suprême sur le contrôle constitutionnel de l'article 416 du code de procédure pénale qui est incompatible avec l'article 160 de la Constitution qui stipule expressément que la loi garantit le double degré de juridiction en matière pénale. Revenant sur le thème du séminaire auquel participent des experts étrangers, le président du Conseil constitutionnel a précisé que cette rencontre permettra d'échanger les connaissances et les expériences liées à l'un des défis auxquels est confronté la mise en œuvre de l'exception d'inconstitutionnalité, à savoir l'effet juridique de l'abrogation d'un article juridique ou d'une disposition législative.

«Bien que la décision rendue par le Conseil constitutionnel soit contraignante et sans appel de la part d'une quelconque autorité que ce soit, la question de l'effet du temps en termes de mise en œuvre de cette décision reste à éclaircir, en ce sens qu'il incombe au Conseil de déterminer si l'effet juridique de cette décision est immédiat ou différé», a-t-il poursuivi.

Plus explicite, le membre du conseil, El Ha-



chemi Brahmi a précisé que «l'exception d'inconstitutionnalité ne pose pas de problème en soi, car étant une décision sans appel, sauf en cas de changement de circonstances». Cependant, et afin d'éviter des dysfonctionnements qui peuvent découler de la mise en œuvre de la décision, le législateur a conféré au Conseil constitutionnel un pouvoir discrétionnaire à l'effet de fixer la date de mise en œuvre de l'abrogation et d'entrée en vigueur de son effet juridique», a-t-il ajouté.

Il a expliqué, à ce titre, que ce mécanisme intervient pour des considérations pratiques, le Conseil constitutionnel étant appelé à «effectuer une évaluation globale des effets juridiques, financiers et administratifs de la décision prise par ses soins pour s'adapter à la nouvelle situation».

Pour sa part, le représentant permanent du PNUD, Edwin Carrie a salué les efforts consentis par l'Algérie en matière de consécration de l'Etat de droit à travers le renforcement de l'arsenal juridique relatif à la protection des libertés individuelles et collectives ainsi que la concrétisation du 16e objectif de développement durable 2030 adopté en 2015 par

l'ONU. A rappeler que les justiciables peuvent, à compter de mars dernier, contester l'inconstitutionnalité de dispositions législatives promulguées, et ce à travers l'exception d'inconstitutionnalité consacrée par la Constitution de 2016. Les experts juridiques ont qualifié cette procédure de «pas supplémentaire dans la consolidation des droits de l'Homme et l'approfondissement des liens entre les différentes juridictions». Ce mécanisme est créé en vertu de l'article 188 de la Constitution qui stipule «le Conseil constitutionnel peut être saisi d'une exception d'inconstitutionnalité sur renvoi de la Cour suprême ou du Conseil d'Etat, lorsque l'une des parties au procès soutient devant une juridiction que la disposition législative dont dépend l'issue du litige porte atteinte aux droits et libertés garantis par la Constitution». A travers cette nouvelle disposition, tout citoyen, toute personne physique ou morale, de droit public ou privé y compris une personne étrangère reconnue par le droit algérien, peut invoquer l'exception devant n'importe quelle juridiction relevant de la cour suprême ou du Conseil d'Etat.

MDN

**ARMÉE
Gaïd Salah en visite de travail aujourd'hui au Commandement des Forces aériennes**



Le Général de Corps d'Armée, Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire, effectuera aujourd'hui une visite de travail et d'inspection au Commandement des Forces aériennes, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Le Général de Corps d'Armée présidera, lors de cette visite, une réunion d'orientation avec les cadres et personnels des Forces aériennes, précise la

**SELON L'ONPLC
L'avant-projet de la politique nationale globale de lutte contre la corruption, objet d'une journée d'étude**

L'Organe national de prévention et de lutte contre la corruption (ONPLC) organisera, demain à Alger, une journée d'étude consacrée au débat et à l'examen des axes stratégiques de l'avant-projet de la politique nationale globale de prévention contre la corruption, notamment son axe relatif à la consolidation du rôle et de la participation de la société civile dans la prévention de la corruption. «La société civile sera associée dans les rencontres de concertation organisées par l'ONPLC dans le cadre de l'élaboration de l'avant-projet de la politique nationale globale de

prévention contre la corruption, et ce par l'invitation d'organisations de la société civile, des personnalités nationales intéressées par la prévention et la lutte contre la corruption et les domaines y afférent», lit-on dans un communiqué rendu public mardi par l'Organe.

L'ONPLC avait lancé une série de rencontres avec les acteurs de la scène nationale, dont des représentants des départements ministériels, des organismes de contrôle et de consultation, des institutions économiques et bancaires, des associations civiles, des groupes professionnels et la corporation universitaire.

UNIVERSITÉ DE TIZI-OUZOU :

Colloque international, aujourd'hui, sur le financement non conventionnel

Colloque international sur le financement non conventionnel se tiendra aujourd'hui, à l'université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou (UMMTO), a-t-on appris mardi des organisateurs de cette rencontre placée sous le thème «le financement non conventionnel en Algérie: Origine, impacts et alternatives». Les initiateurs de ce colloque soulignent, dans un document argumentaire, remis à l'APS, que plusieurs pays en situation de difficultés financières ont eu recours à ce mode de financement, communément appelé, «planche à billet» qui se fait directement entre la Banque centrale et le trésor via des avances, des prêts et de l'endettement dans le but de compenser le déficit du trésor et relancer la croissance économique. L'Algérie qui connaît une situation d'assèchement de liquidités à partir de 2014 qui fait craindre une cessation de

paiement au niveau interne» après le rétrécissement des recettes pétrolières conséquence de la chute des prix sur les marchés mondiaux, a eu recours, depuis 2017, à ce procédé «à titre exceptionnel pour une période de cinq ans» est-il observé. L'objectif assigné à ce colloque qui portera sur plusieurs axes est d'analyser cette stratégie de financement non conventionnel pour laquelle les pouvoirs publics ont opté en 2017 en engageant la réflexion autour de trois grandes dimensions. Il s'agit de «la dimension rétrospective, qui consiste à identifier et cerner les véritables faits et causes ayant conduit au recours à ce mode de financement», ensuite, de «sa mise en application et ses effets économiques et sociaux» et enfin de la manière «d'éviter des crises financières récurrentes et leurs conséquences économiques et sociales en Algérie». Cette stratégie considéré

comme «une arme à double tranchant» et qui a suscité de nombreuses controverses entre les experts, qu'ils appartiennent au milieu économique ou à la sphère politique, «présente des opportunités mais n'est pas sans risques majeurs» est-il souligné dans le même document. Elle présente, d'un côté, «des opportunités en permettant de débloquer et relancer les leviers économiques et sociaux pour booster la croissance et relancer le marché du travail» et de l'autre, «de nombreux risques puisqu'il laisse entrevoir une spirale inflationniste à 2 chiffres, qui peut entraîner de multiples effets néfastes», explique-t-on. Aussi, poursuivent les organisateurs, «la grande crainte repose sur le fait que plus le financement non conventionnel dure et se renforce, plus il est difficile d'en sortir laissant planer le spectre d'une nouvelle crise financière».